



VILLE DE

# ROMAGNAT

MEILLEURS  
VŒUX



2016



LIBERTÉ  
ÉGALITÉ  
FRATERNITÉ





# Sommaire

- 3** ÉDITORIAL
- 4** EN BREF
- 5** CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- 8** TRAVAUX - URBANISME  
PRESTATIONS DIVERSES
- 11** VIE SCOLAIRE - JEUNESSE
- 17** CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT
- 20** CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE
- 22** SPORTS
- 23** SÉCURITÉ
- 26** MOMENTS FORTS
- 28** LA PAGE DU CORRESPONDANT DÉFENSE
- 29** INFORMATIQUE
- 30** INFORMATIONS MUNICIPALES
- 32** ÉTAT CIVIL
- 33** PATRIMOINE
- 34** L'EREA
- 35** VIE ÉCONOMIQUE
- 36** L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
- 50** LIBRE EXPRESSION

## CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE : LAURENT BRUNMUROL

1<sup>RE</sup> ADJOINTE : LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN

2<sup>E</sup> ADJOINT : LIONEL CURNOL

3<sup>E</sup> ADJOINT : CHANTAL LELIEVRE

4<sup>E</sup> ADJOINT : JACQUES LARDANS

5<sup>E</sup> ADJOINT : MARIE-JEANNE GILBERT

6<sup>E</sup> ADJOINT : BERTRAND ZANNA

7<sup>E</sup> ADJOINT : ANNE-MARIE DI TOMMASO

8<sup>E</sup> ADJOINT : JACQUES SCHNEIDER

CONSEILLER DÉLÉGUÉ : FRÉDÉRIC SIEGRIST.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ : ISABELLE BUGUELLOU-PHILIPPON, STÉPHANE FAURE, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, GUILLAUME CHABRILLAT, PIERRETTE DECOURTEIX, PHILIPPE CEYSSAT, DELPHINE DUGAT, LAURENT VALLENET, MONIQUE CHARTIER, MANUEL DA SILVA, DOMINIQUE BLANC, MARION LIBERT, FRANCK FARINA, ANNE GERARD.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION : FRANÇOIS FARRET, BERNADETTE ROUX, FRANÇOIS RITROVATO, MARIE-FRANÇOISE AUDET, JEAN-CLAUDE BENAY.



## Madame, Monsieur, chers concitoyens,

**A l'heure où j'écris ces lignes, la France est à nouveau touchée par une vague d'attentats perpétrés dans la capitale. Je pense avec émotion aux victimes et à leurs familles,**

**à tous ces destins brisés par une violence aveugle et insensée mais ces actes terroristes d'une grande lâcheté ne doivent pas mettre en péril les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.**

**Ces massacres d'une ampleur sans précédent auront coûté la vie à 148 de nos concitoyens au cours de l'année 2015. Je souhaite sincèrement que l'année 2016 ne connaisse pas le même sort. Face à de véritables actes de guerre commis sur notre territoire, je suis convaincu que notre identité, notre histoire, notre culture nous permettront de résister à l'intimidation, de combattre les amalgames et de remporter la bataille de la civilisation contre l'intolérance et l'obscurantisme. C'est tous ensemble, sans distinction d'origine, de parcours ou de croyances que nous réussirons à bâtir un avenir d'espoir et de progrès.**

Dans ce contexte difficile, les maires se doivent d'être encore plus qu'avant les garants du lien social et du vivre ensemble. C'est pour cela que nos efforts doivent porter sur la **solidarité en faveur des personnes en difficulté.**

Tout comme deux autres communes de l'agglomération, nous avons décidé d'**inscrire Romagnat dans le dispositif « plan grand froid »**, ceci constitue une première pour la commune et nous permettra d'offrir un hébergement aux personnes qui en ont besoin en cas d'hiver rigoureux. Dans ce même souci de solidarité, notre commune s'est également portée

**volontaire pour accueillir 2 à 3 familles de réfugiés**, il est nul besoin de rappeler l'importance d'offrir notre hospitalité aux familles qui en ont besoin.

**La mise en place d'une complémentaire santé municipale** a permis de redonner du pouvoir d'achat à environ 350 familles et pour une bonne partie à améliorer également la couverture de leurs soins.

En 2015, dans un climat budgétaire contraint, nous avons subi une baisse de dotation de l'Etat de 137.000 euros. Une baisse similaire est prévue en 2016 et 2017 ce qui entraîne des choix difficiles en matière budgétaire pour les élus.

Depuis que nous sommes élus, nous avons fait le choix de **réduire les dépenses de fonctionnement** de la commune et parmi celles-ci les dépenses énergétiques. Cela passe notamment par l'isolation des combles des bâtiments, le changement de chaudières... Sans ce travail, la facture énergétique de la commune n'aurait cessé d'augmenter dans les années à venir. Ce travail permet également de réduire l'émission de CO<sub>2</sub> ce qui ne peut être que bénéfique pour notre planète. Les élus locaux se doivent d'avoir une implication et un engagement importants pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour l'heure, un certain nombre de projets sont lancés sur la commune où vont bientôt l'être comme notamment la **création d'une résidence autonomie** (nous en sommes au choix du maître d'œuvre), la **création d'un bâtiment à usage de restaurant scolaire pour l'école Boris Vian** (nous en sommes au choix de l'architecte - bâtiment financé en grande partie par la vente d'un terrain constructible sur Saulzet-le-Chaud) permettant d'améliorer ainsi le fonctionnement de cette école ; la **restauration de l'ancienne école d'Opme** (isolation, charpente, réfection des salles..) afin de rendre le lieu plus fonctionnel (financé par la vente de l'ancienne maison pour tous à Opme).

Un chapitre s'est fermé en 2015 sur le Lycée Professionnel Vercingétorix. A nous d'écrire de nouvelles pages dont nous commençons à deviner le contenu. Il a été convenu avec la Région que nous récupérerions la jouissance des lieux à compter du début d'année 2016. A la rédaction de cet article, nous en sommes au choix du programmiste pour nous accompagner dans l'aménagement du site. Nous vous tiendrons évidemment informé de l'avancement de ce dossier.

L'année 2016 sera également une année de travail intense au niveau de l'agglomération car, comme vous le savez, l'objectif est de passer en Communauté Urbaine en début d'année 2017. Pour cela, un certain nombre de compétences doivent être transférées des communes à l'agglomération en 2016. Ces compétences concernent le tourisme, la voirie, l'eau et l'assainissement et l'urbanisme. Le transfert de ces compétences de la commune à l'agglomération signifie que des changements importants sont en cours au niveau du fonctionnement des communes de l'agglomération et que les missions seront effectuées par la future Communauté Urbaine. Nous serons vigilants pour que la qualité de service qui vous est rendu et la proximité que nous avons aujourd'hui soient maintenues demain.

**En ce début d'année 2016, au nom de l'équipe municipale, je vous présente, à vous et à vos proches, tous mes vœux de bonne santé, de bonheur, de réussite.**

**Soyez assurés que nous travaillons activement pour mieux vous servir et ceci dans la confiance que vous nous avez accordée, dans le respect des engagements souscrits.**

**Bonne année à toutes et à tous.**

**Fidèlement à vous,**

**Laurent BRUNMUROLO**  
Maire de ROMAGNAT

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

LAURENT BRUNMUROLO, MAIRE

### COORDINATION :

LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN

### COMITÉ DE LECTURE :

LAURENT BRUNMUROLO, CHANTAL LELIEVRE,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,  
LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN,  
MARION LIBERT, FRANÇOIS RITROVATO,  
ANNE-MARIE LAYDIER

### MISE EN PAGES ET IMPRESSION :

IMPRIMERIE DECOMBAT - Z. I. DES PRADEAUX  
RUE GAMBETTA - 63360 GERZAT



N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4 200 exemplaires

Distribué par la société Adrexo

### EN COUVERTURE :

Carte de vœux 2016

### DERNIÈRE DE COUVERTURE :

Le sapin de l'Hôtel de Ville  
décoré par les enfants de l'ALSH

## Attention aux faux vendeurs

**L**a mairie rappelle qu'elle n'envoie jamais de démarcheur à domicile quel que soit le motif.

Des tentatives de vol par ruse ont eu lieu sur la commune à l'approche des fêtes de fin d'année, sous le prétexte de vendre des calendriers. Faux employés d'EDF ou de la Lyonnaise des Eaux venus relever un compteur, faux policiers qui mènent une enquête, faux employés de nettoyage, faux couvreurs,... les stratagèmes sont nombreux pour s'introduire dans les logements, dérober de l'argent ou des objets de valeur.

Soyez vigilants et, si besoin, appelez la brigade de gendarmerie de Romagnat au 04 73 62 60 64 ou le 17.

## Bienvenue à l'école

**L**a municipalité souhaite la bienvenue à Madame Oléon, nouvelle directrice de l'école maternelle Louise Michel.



## Bouchons plastiques ; ça continue...

**D**éjà 12 sacs de 60 litres viennent d'être livrés au centralisateur.

**Rappel des lieux de collecte organisés par la Commune de Romagnat :**

Halls d'accueil de l'Hôtel de Ville, du Centre Social et du FLEP.

Chaque bouchon compte !



## Permanence des conseillers départementaux



**E**léonore Sczepaniak et Pierre Riol, conseillers départementaux du canton Aubière-Romagnat-Pérignat-les-Sarliève, assureront une permanence en mairie de Romagnat le **samedi 16 janvier 2016**. Ils vous recevront de 9 h à 10 h 30.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous, merci de téléphoner au 04 73 79 11 02.

## Services éducation-jeunesse et culture-vie associative



**C**es deux services sont maintenant regroupés dans leur totalité dans le bâtiment principal de la mairie.

**Pour joindre le service éducation - jeunesse :**  
04 73 62 79 98

**Pour joindre le service culture :**  
04 73 62 79 51

## Illuminations de fin d'année

**B**ien que la salle André Raynoird soit un des lieux de vie et de convivialité de la Commune, ses abords



*Le public à la sortie d'un spectacle.*

étaient fort sombres au moment des fêtes de fin d'année. Une esplanade plus attractive a été créée.

Les convives du repas des Aînés et les visiteurs aux diverses animations organisées sur le site ont pu ainsi apprécier cette nouvelle décoration.

## Agenda municipal 2016 Erratum

Page 31, il faut lire :  
Kinésithérapeutes  
M. FONTANILLE 04 73 62 07 00

## Des locaux plus fonctionnels pour le CCAS

L'action sociale a besoin de cohérence entre les services. Le CCAS et ses différents services qui étaient auparavant dispersés sont désormais centralisés au 3 rue des Fours à Chaux.

Ces nouveaux locaux vont simplifier la vie des usagers.

Yannick Reynard assure la coordination des différents services, à savoir :

- le multi-accueil Gribouille et Carapate avec une nouvelle directrice Marylène Valleix
- le service social avec Marie Lozachmeur

■ le centre social avec une nouvelle animatrice Frédérique Ollier

Le secrétariat général assuré par Agnès Detruy est ouvert tous les jours :

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
(sauf le vendredi : fermeture à 16 h 30)

Pour prendre rendez-vous pour les permanences sociales et les adhésions à la complémentaire santé municipale (adhésions possibles toute l'année), un numéro unique est à votre disposition :

04 73 62 63 00



Yannick Reynard



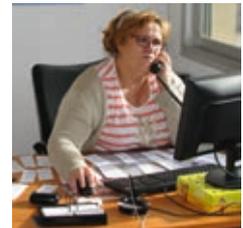
Marylène Valleix



Marie Lozachmeur



Frédérique Ollier



Agnès Detruy

## Moment convivial

Le repas des aînés a réuni samedi 5 décembre 2015 plus de 280 convives à la salle André Raynoird.

Le prochain thé dansant aura lieu le 17 janvier 2016 ; ce sera l'occasion d'échanger les vœux et de partager la traditionnelle galette.



© Maryse Roy.



## Syndicat intercommunal de soins à domicile

Créé en 2004, à l'initiative de Jean Malacan, alors adjoint aux affaires sociales de la ville de Romagnat, le SISAD a pour mission d'assurer sur prescription médicale, aux personnes âgées malades ou dépendantes, les soins infirmiers et d'hygiène médicale, ainsi que les aides nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Hébergé sur la commune de Romagnat jusqu'en 2015, ce service cantonal vient d'intégrer de nouveaux locaux à Pérignat-les-Sarliève.



L'équipe composée de 12 personnes et dirigée par Isabelle Sœur prend en charge actuellement 42 patients : 18 sur Romagnat, 5 sur Pérignat et 19 sur Aubière.

L'inauguration a eu lieu le 2 octobre en présence de Laurent Brunmuro, Pierre Riol et Christian Sinsard, maires respectifs de Romagnat, Pérignat-les-Sarliève et Aubière.



## Complémentaire Santé communale



### Les objectifs de la municipalité en 2014

Le projet de complémentaire santé communale était inscrit dans le programme de campagne de l'équipe élue à Romagnat en mars 2014. Depuis janvier 2015, La Romagnatoise bénéficie à 6 % des foyers de la commune.

L'adjointe aux affaires sociales de la commune de Romagnat, Marie-Jeanne Gilbert, est particulièrement sensible à ces questions : « Nous avons voulu concrétiser très rapidement notre idée, en proposant que la mairie négocie un contrat d'assurance collective de prévoyance santé à adhésion facultative pour les habitants et les personnes travaillant sur la commune, explique-t-elle. Ce projet vise particulièrement les ménages dont les revenus sont juste au-dessus des niveaux requis pour accéder à la CMU ou à une aide à l'acquisition d'une complémentaire santé. »

Un questionnaire publié dans le bulletin municipal a montré que 10 % des 3 200 foyers de la commune étaient susceptibles d'être intéressés. En juillet 2014, une commission extra-municipale a été constituée pour élaborer le cahier des charges : elle comprenait quatre élus du conseil municipal (dont un élu du groupe d'opposition), deux membres du conseil d'administration du CCAS, le responsable du service social et quatre personnes qualifiées parmi les habitants et acteurs de santé de la commune.

#### La formule la plus souple parmi trois propositions

Trois mutuelles de santé ont répondu à l'appel à candidatures. « La commission a statué en faveur de l'offre la plus souple, explique l'adjointe. Un tarif unique n'est pas avantageux pour les assurés avant 40 ans, et il risque de mal couvrir dans la durée les besoins de la population la plus âgée. »

Pendant la campagne d'adhésion, des permanences ont été organisées trois fois par semaine, à la mairie.

« Nous avons eu deux mois d'activité intense, se souvient l'élue. Cela a suscité un dialogue social. »

Les adhérents sont majoritairement des personnes entre 60 et 70 ans. La plupart disposait déjà d'une mutuelle, mais plus onéreuse. « Des personnes sans mutuelle qui s'étaient déclarées intéressées mais n'ont pas donné suite seront recontactées par le CCAS », ajoute Marie-Jeanne Gilbert.

D'après l'article de Sophie Daguin, l'œil à la page, pour la rubrique Expériences du site [mairieconseils.net](http://mairieconseils.net)

### Un an après

Les permanences d'information sur la complémentaire santé municipale destinée aux Romagnatois et aux salariés travaillant sur la commune ont enregistré 30 nouvelles adhésions en octobre 2015.

**Ce sont à ce jour plus de 350 personnes qui ont adhéré à ce dispositif municipal, soit 10 % des foyers de la commune.**

Le nombre d'adhésions prouve que cette proposition municipale répond à un réel besoin des administrés.

Les prestations « Romagnatoises 1, 2 et 3 » permettent en effet à chacun de bénéficier d'une garantie et donc d'un accès aux soins pour une cotisation à partir de 20 € par mois pour les moins de 26 ans.

Pour tout renseignement : 04 73 62 63 00



## Plan grand froid

Le plan « Grand Froid » est un dispositif interministériel prévoyant des actions en cas d'hiver rigoureux. Il est activé par les Préfectures selon l'intensité du froid, lui-même évalué à partir des températures transmises par Météo France. Il prévoit notamment une vigilance accrue à l'égard des personnes vulnérables dont les personnes en grande précarité, sans abri.

En vue d'anticiper les épisodes de froid extrême, des partenariats sont mis en place au préalable afin de renforcer les capacités d'accueil et d'hébergement.

**C'est la première fois que la municipalité de Romagnat s'inscrit dans ce dispositif.**

Pour l'hiver 2015/2016, ce sont ainsi 2 communes de l'agglomération qui ont proposé de mettre leurs infrastructures à disposition : Romagnat et Aubière, aux côtés bien sûr de Clermont-Ferrand, commune sollicitée en priorité pour des raisons logistiques.

Dès juin 2015, la Ville de Romagnat a pris contact

avec les services de la Préfecture. La première rencontre a eu lieu en septembre entre Marie-Jeanne Gilbert, adjointe aux affaires sociales et les représentants de la Préfecture et de la Croix-Rouge.

Compte tenu des plannings d'occupation des différentes salles municipales, c'est la Halle des Sports qui a été retenue. Ce site offre de bonnes conditions d'accueil : une surface suffisante pour l'installation de 12 toiles pour 4 personnes et de 2 toiles pour 6 personnes, ainsi que des sanitaires.

Les différents utilisateurs de cette salle, associations sportives et écoles de la commune, sont informés de l'entrée dans ce dispositif – sachant qu'il est activé entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le

31 mars 2016 – et de l'éventualité de modifications ponctuelles de leurs activités.



## Bénévolat

**N**ous souhaitons remercier vivement tous les bénévoles responsables des différentes activités et des prestations aux personnes âgées : service d'aide aux courses, visite à domicile auprès des personnes âgées isolées par le réseau AccPâDom',...

Nous faisons appel aux Romagnatois de tout âge en faveur du bénévolat :

 **Questionnaire à découper et à retourner au CCAS 3 rue des fours à Chaux :**

Seriez-vous disponible pour être bénévole :

Si oui, dans quels domaines :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Navette d'aide aux courses | <input type="checkbox"/> Accompagnement et animation à l'EHPAD et au centre social |
| <input type="checkbox"/> Visites à domicile         | <input type="checkbox"/> Bricolage   |
| <input type="checkbox"/> Aide aux aidants           | <input type="checkbox"/> Autres (nouvelles activités)                              |

Vos coordonnées : .....

## La résidence autonomie sur les rails

**L**a commission extra-municipale, installée par le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, s'est rapidement mise au travail. Elle devait, avant tout, définir la procédure de réalisation, le calendrier, le contenu du projet, et les services à proposer aux résidents. Après avoir visité trois établissements différents, deux relevant du secteur public et un du secteur privé, des choix ont été faits.

### Procédure

La procédure choisie, après mure réflexion, est celle du « mandat général de maîtrise d'ouvrage déléguée » qui consiste à confier à un mandataire l'ensemble des missions, depuis l'élaboration du programme avec réalisation des enquêtes préliminaires, la mise au point du projet jusqu'à la gestion de l'opération, en passant par le choix des entrepreneurs et le suivi du chantier.

Le mandataire devra rendre compte au CCAS, qui devra valider les choix importants, à chaque étape de la procédure et un de ses représentants suivra en permanence le déroulement du chantier. Dans cette voie, un appel d'offres a été lancé au début du mois de Septembre. Six entreprises ou organismes ont répondu dans les délais et présenté des propositions chiffrées. Après étude, le Conseil d'Administration du CCAS a choisi le 10 décembre de retenir OPHIS qui a engagé aussitôt les enquêtes préliminaires.

**Les travaux devront débuter au printemps 2017 pour se terminer fin 2018.**

### Contenu

Afin de mieux maîtriser les coûts et donc les loyers, la résidence sera construite sur le terrain communal situé rue Henri Dunant. Elle comportera 20 logements environ. Ce contenu reste volontairement imprécis car il est susceptible d'évoluer en fonction de divers éléments matériels ou financiers. Salle de bains et cuisine seront équipées. En revanche, les résidents pourront apporter leur mobilier personnel dans la partie non équipée et reconstituer ainsi, au moins partiellement, leur ancien domicile. Tous les logements satisferont aux normes exigées pour les handicapés ainsi que la résidence dans son ensemble.

L'installation sera ouverte aux résidents de la Communauté Urbaine de Clermont-Ferrand, autonomes ou en très légère perte d'autonomie (GIR 6 et 5) ou en situation d'isolement. Elle sera accessible aux personnes titulaires de faibles revenus grâce à des financements différenciés.

La volonté de la Municipalité est de réaliser une résidence autonomie moderne et exemplaire tant sur le plan de la consommation de l'énergie que sur celui de l'assistance à la personne. Il appartient désormais au mandataire de travailler dans ce sens afin de proposer le projet qui corresponde le mieux à ces exigences. Les Romagnatoises et Romagnatois seront régulièrement tenus informés de l'avancement du dossier et notamment les riverains les plus proches. Une première réunion publique sera programmée pour la présentation d'un avant-projet.



## Réfection de voiries et trottoirs



Impasse Voltaire.

**Impasse Voltaire** : le revêtement de la partie haute de cette voirie n'avait jamais été réalisé. C'est maintenant chose faite.

**Avenue de la République** : depuis longtemps, les riverains et piétons souhaitaient un aménagement piéton pour améliorer le confort et



Avenue de la République.

surtout la sécurité. Il s'agissait de créer un trottoir allant de la rue de Bellevue jusqu'à l'avenue des Pérouses. Cette zone, très fréquentée, méritait que l'on s'y intéresse vraiment. Les travaux sont maintenant réalisés à la grande satisfaction des usagers.



Impasse des Jardins.

**Impasse des Jardins à Saulzet-le-Chaud** : les travaux d'assainissement et le revêtement sont maintenant terminés. L'aménagement du sentier piétonnier a été réalisé en régie. Ce cheminement permettra aux Saulzetois de se rendre à leurs commerces en toute sécurité.

### Très prochainement...

**Secteur de la Bouteille** : la municipalité a programmé la remise en état de l'ensemble des voiries de ce secteur sur 3 ans. Fin 2015, début 2016, une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux sera réalisée ; le délai dépend de la fin des travaux engagés par le SIVOM d'Issoire pour le changement des canalisations d'eau potable (Voir ci-dessous).

**Chemin de la Bezou** : en collaboration avec la mairie d'Aubières. Les travaux devraient démarrer au printemps 2016, en continuité des travaux engagés par le SIVOM. De plus, une partie du réseau d'assainissement sera repris.



Chemin de la Bezou.

## Travaux des gestionnaires de réseaux

**SIVOM** : sont en cours le remplacement des canalisations d'eau potable sur le secteur de la Bouteille à Romagnat et de la rue du Grand Champ à Opme. En janvier 2016, suivra le chemin de la Bezou.



**ERDF** : d'importants travaux de renforcement de réseaux sont en cours sur le secteur des Pérouses, plus particulièrement avenue de la République, avenue des Pérouses, rues Saint Verny et Saint Loup.



Saint Verny et Saint Loup.

## Travaux effectués en régie municipale

**Mise en accessibilité de la salle Jacques Prévert, avenue de la République** : afin de permettre l'accès à la Salle Jacques Prévert aux personnes à mobilité réduite, l'entrée de la salle de réunion a été revue après accord de la commission de sécurité de la DDT et, conformément à la législation. L'emplacement du parking handicapé a été modifié afin d'en faciliter l'accès. Conjointement à la réalisation de la rampe d'accès et d'un garde-corps, les peintures des abords ont été refaites par les agents des services techniques.



## Aménagement d'un logement d'urgence dans l'enceinte de la mairie



Le CCAS est parfois confronté à des situations qui nécessitent de proposer un relogement suite à un incendie, un dégât des eaux, des violences conjugales, etc...

Un logement d'urgence est en cours d'aménagement dans l'enceinte de la mairie de Romagnat. Les agents des services techniques sont à pied d'œuvre pour transformer ces anciens bureaux en appartement : cloisonnement, création d'une salle d'eau et d'un coin cuisine, remplacement de la porte d'entrée en très mauvais état. Les travaux réalisés sont l'occasion d'entretenir ce bien communal.

Les agents qui travaillaient auparavant dans ces locaux sont maintenant installés dans des bureaux, jusque-là inoccupés, du bâtiment principal de la mairie.

## Réfection de la salle des mariages

Le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville dédié à la célébration des mariages, à la tenue des conseils municipaux, aux différentes réceptions est actuellement en cours de rénovation. La municipalité a décidé d'engager des travaux afin d'entretenir le patrimoine communal, tout en préservant la richesse et l'esprit de cette salle où l'on peut apprécier une cheminée monumentale de style Louis XIII et un tableau en forme de médaillon représentant une copie de « l'Amant couronné » de Jean-Honoré Fragonard, l'original étant au musée The Frick Collection à New-York. Celle-ci avait été aménagée en 1976, lors du déménagement des services de la Mairie, de l'actuel bâtiment de la Poste dans l'ancien château du baron de Tocqueville.

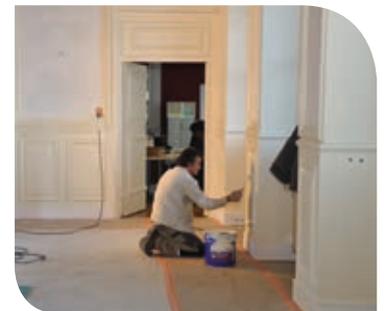


Suite aux attaques d'insectes xylophages, les boiseries avaient reçu un traitement insecticide qui s'est révélé efficace mais les dégâts étaient faits et de nombreux panneaux étaient vermoulus ; ils ont été remplacés.

Seules deux des six fenêtres d'origine avaient été remplacées ; les quatre fenêtres restantes – en simple vitrage – seront remplacées par des fenêtres isolantes.

Après préparation des murs qui présentaient de nombreuses fissures, les agents municipaux appliquent de nouvelles peintures et une tapisserie. Les plafonds peints à la française et les lustres en cuivre de style Régence rocaille seront préservés à l'identique.

Enfin, les voilages actuels fusés par le soleil seront remplacés par de nouveaux rideaux au cours de l'année 2016.



## Travaux sur bâtiments communaux

**Installations sportives** : création d'un auvent au-dessus de la buvette de l'ASR Foot (salle modulaire). Cet aménagement permettra de protéger de la pluie à la fois les installations mais aussi... les usagers.



## Une balayeuse pour l'entretien des espaces publics

Le balayage des voiries était jusqu'à présent sous-traité à une entreprise qui assurait une prestation de 4 jours par mois pour un montant annuel de 29 500 € TTC par an. Cette prestation était assurée suivant un planning élaboré par anticipation. Tout changement imposait naturellement un délai et des contraintes. Il faut savoir que la commune a 55 kilomètres de voirie à entretenir, auxquels il convient d'ajouter les parkings, les cours d'école, les parkings, etc.

Afin de pouvoir être plus réactif et d'assurer ce travail en fonction des événements (vent, orages, fortes pluies, ...), la municipalité a décidé d'investir dans une balayeuse d'occasion reconditionnée pour un montant de 58 000 € HT. Cette machine, disposera également d'un aspirateur de feuilles et d'un lavage haute pression. 2 agents techniques, Sylvain Brugière et Christophe Esbelin, ont été formés à la conduite de cette machine. Ce matériel est par ailleurs un

renfort significatif pour l'équipe des espaces verts dans le cadre de l'entretien des espaces publics sans désherbant.



## Aménagement à Saulzet-le-Chaud



Lors de son assemblée générale, l'association de sauvegarde de Saulzet-le-Chaud a proposé à la municipalité de fournir deux tables et bancs pouvant être installés sur une parcelle communale située près de l'aire de jeux et du sentier de promenade. Bien sûr, cette idée a été retenue. Les agents des espaces verts ont débroussaillé, nettoyé et engazonné ce secteur qui fera le bonheur de bien des personnes.

## Communication bulletin collectivités 2016 ADIL

*Pour toutes vos questions en matière de projet immobilier, de vente ou location de logement, de travaux d'amélioration, dans l'individuel ou la copropriété*

*Demandez des conseils d'experts avant d'agir !*

Contactez le guichet unique, neutre et indépendant

Agence Départementale d'Information  
sur le Logement / Espace INFO ÉNERGIE  
du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

**Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.**

Des **permanences juridiques** sont assurées dans cinq villes du département :

- **AMBERT** : Le 4e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- **COURNON** : Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **ISSOIRE** : Les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **RIOM** : Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **THIERS** : Les 1er et 3e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.



**ADIL 63**

Maison de l'Habitat  
129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND  
04 73 42 30 75 - [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org)  
[www.adil63.org](http://www.adil63.org)

## Réforme des rythmes scolaires : innovation

**D**ans le bulletin municipal de septembre 2015, nous évoquions la mise en place d'une navette et d'un pédibus municipaux et gratuits pour accompagner dès 15 h 45 les enfants des écoles primaires à différentes activités sportives sur notre commune.

### Un service gratuit pour les familles

**Ce sont plus de 55 enfants qui, depuis septembre 2015, bénéficient de ce service et sont donc accompagnés par des agents municipaux sur l'activité sportive de leur choix au sein des associations romagnatoises.**



Le minibus de la commune est ainsi sollicité les mardis, jeudis et vendredis pour déposer plus de 30 enfants de l'école Jacques Prévert au complexe André RAYNOIRD. Un pédibus est également mis en place avec les plus grands, à la sortie de l'école, et c'est à pied qu'ils traversent le parc de Tocqueville pour se rendre sur les courts de tennis ou au gymnase, accompagnés d'un animateur et/ou de Frédéric Desoutter, notre intervenant sportif.



Les enfants de l'école Louise Michel étant les plus proches des installations sportives sont accompagnés dès la sortie de l'école par un agent municipal jusqu'au gymnase et par un animateur du club RTC.



La navette et le pédibus sont à ce jour au maximum de leur capacité ; ce service va évoluer et nous souhaiterions que d'autres associations ouvrent des créneaux dès 16 heures.



### Dans l'esprit de la réforme

Cette action a pu voir le jour à la rentrée 2015/2016 grâce à la participation du Romagnat Tennis Club et de Romagnat Gym, qui ont pris le risque de proposer des créneaux d'activités pour les 3-11 ans dès 16 heures. Le nombre d'inscriptions enregistrées a prouvé que ce créneau horaire pouvait être mis à profit et permettait aux enfants de partager dès la sortie de classe une activité d'une durée de 1 heure. Selon de nombreux parents, les TAP qui ont lieu au sein de l'école entre 15 h 45 et 16 h 30 ne permettent pas vraiment à l'enfant de s'investir dans une activité sur la durée.

Les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leurs enfants via une adhésion individuelle et extrascolaire. Grâce au dispositif municipal de transport, ces activités peuvent se réaliser plus tôt dans la journée. Les activités mises en place par le RTC et Romagnat Gym s'inscrivent donc pleinement dans l'objectif de la réforme qui était d'alléger la journée de l'enfant.

### Un pari gagné par les associations

Par ailleurs, les 2 associations ont ainsi pu compenser, en partie, la perte d'effectif du mercredi matin désormais travaillé (3 heures de classe). Ces nouveaux créneaux ont en effet permis l'inscription de 24 enfants à Romagnat Gym et de plus d'une trentaine au RTC, mini-tennis pour les 3-6 ans et tennis pour les 6-11 ans. Les enfants ont ainsi l'occasion de se rendre 1 à 2 fois par semaine à leur activité. Ce partenariat avec les associations romagnatoises a vocation à se développer et nous espérons dès la rentrée 2016/2017 d'autres propositions sportives et culturelles pour les enfants de la part de nos associations. Des contacts sont en cours. Ce partenariat fera d'ailleurs partie intégrante du prochain PEdT (Projet Educatif de Territoire).

## Le Projet Éducatif de Territoire 2013-2016 : 1<sup>er</sup> bilan en cours



Le Projet Éducatif de Territoire ou PEDT est un des dossiers qui occupent actuellement les directeurs d'école, la municipalité et les représentants des parents d'élèves.

En effet, le PEDT est un outil dont s'est dotée en 2013 la municipalité pour accompagner la réforme des rythmes scolaires. Il a permis, en partenariat avec les services de l'Éducation Nationale, les services de la collectivité, les parents d'élèves, les associations locales et la municipalité de mettre en forme un projet éducatif qui s'appuie sur l'expérience de chacun et propose **un cadre de collaboration locale qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation**. Il permet également à la collectivité de bénéficier des différentes aides de la CAF et de la DDCS. Il est écrit pour une durée maximale de 3 ans.

Le PEDT 2013/2016 portait essentiellement sur les nouveaux rythmes scolaires et donc les nouveaux horaires de classes avec cinq demi-journées de classe obligatoires. Un premier bilan sur les horaires avait été fait dès 2014, pour revoir avec l'ensemble des intervenants, s'il était opportun ou non de les modifier (voir article du BM 89 de septembre 2015). Après échanges et débat et, dans un souci d'écoute et de respect, nous avons maintenu les horaires en place. Néanmoins le bilan qui doit être fait en 2016 doit aller plus loin. C'est

Le PEdt :  
au service  
de la réussite  
éducative  
et du bien-être  
des enfants

Le PEdt :  
pour l'inclusion  
des enfants  
en situation  
de handicap

Le PEdt :  
pour le  
développement  
des loisirs  
pour tous

Le PEdt :  
pour le partage  
des valeurs  
de la République  
et à la culture  
du « vivre  
ensemble »

Le PEdt :  
pour l'implication  
des familles  
dans le parcours  
éducatif de leurs  
enfants

pourquoi un comité de pilotage s'est d'ores et déjà réuni le 17 novembre 2015 pour définir les modalités d'évaluation de ce projet éducatif.

Le planning établi prévoit 2 réunions plénières (en novembre 2015 et mars 2016). Entre ces deux dates, les différents intervenants : parents d'élèves, enseignants, agents municipaux et animateurs travailleront sur 3 thèmes :

- l'offre éducative (localisation, évolution),
- la satisfaction des usagers : actualisation des enquêtes auprès des parents d'élèves et des enfants,
- le retour d'expérience, le positionnement des acteurs (enseignants, parents, enfants).

Participant au comité de pilotage : un enseignant et un représentant de parents d'élèves par école, un DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), une coordinatrice périscolaire, le Directeur Général des Services, un élu, un représentant de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et un représentant des CEMEA.

Fin mars 2016, le bilan sera réalisé et nous pourrons, avec les mêmes modalités, travailler sur le PEdt 2016-2019.

**Mobiliser toutes les ressources des territoires pour les valeurs de la République**



Celui-ci devra s'appuyer sur le retour d'expérience du précédent et devra poser les nouvelles bases d'un projet éducatif cohérent avec la réforme des rythmes scolaires, mais également avec les spécificités de notre territoire. **Deux axes majeurs seront abordés : un plus grand partenariat avec nos associations locales et un volet sur la laïcité et la citoyenneté** comme le prévoit le Plan de la Grande Mobilisation de l'école.

Le prochain PEDT 2016-2019 sera signé au plus tard fin août 2016. Il devra permettre une meilleure cohérence des différentes activités de la journée de l'enfant : garderie, enseignement, repas, temps périscolaire... Un projet ambitieux qui réunira tous les partenaires de l'enfance et de la jeunesse.

## Prévention routière en école élémentaire

**P**hilippe Malot et Christophe Gardette, policiers municipaux, sont allés à la rencontre des élèves des écoles élémentaires de Romagnat en novembre 2015 afin de sensibiliser les enfants aux risques des déplacements piétons.

Ces sessions s'adressent aux élèves de CE1 et CE2 : leur âge (7 et 8 ans) est en effet celui où les enfants commencent à se rendre seul à l'école. Les policiers rappellent que 50% des accidents surviennent sur le trajet entre le domicile et l'école et que le risque est majoré entre 16 et 19 heures. Ce n'est que vers l'âge de 10 ans, lorsqu'ils quittent l'école primaire, que les enfants ont une acuité visuelle qui leur permet de mieux appréhender les dangers de la circulation.

Chaque session se décompose en deux temps : un premier temps théorique en classe est consacré aux notions du code de la route ; les règles de circulation et les familles de panneaux sont expliquées. Différentes situations sont présentées et les élèves interrogés sur le comportement à adopter.

Un second temps consiste habituellement en une mise en situation sur le terrain. En raison des événements survenus à Paris le 13 novembre



et des consignes de sécurité à appliquer au public scolaire, les sorties à l'extérieur programmées les 16 et 17 novembre n'ont pas eu lieu.

Les sessions s'achèvent par la remise de permis piéton ainsi que des gilets et des dispositifs réfléchissants à fixer sur les cartables. Le financement de ces articles est assuré par la municipalité grâce à une subvention attribuée par le service préfectoral de Sécurité Routière.



## Spécial inscriptions rentrée 2016-2017

**L**es inscriptions pour l'année scolaire 2016/2017 auront lieu du lundi 25 avril au mercredi 11 mai 2016, en Mairie, auprès du service Education-Jeunesse.

Pour tout renseignement préalable, contactez le 04 73 62 79 98.

### ■ Pour l'école Boris Vian :

Demi-journée d'intégration à la vie de la classe : mercredi 29 juin 2016 de 9 h à 12 h

Permanences d'admissions : sur rendez-vous, au 04 73 61 49 41, les lundi 27, mardi 28 et jeudi 30 juin 2016, à 17 h, 17 h 30, 18 h ou 18 h 30.

### ■ Pour l'école Louise Michel :

Visite de l'école maternelle : jeudi 23 juin 2016 à 18 h

Visite de l'école élémentaire : sur rendez-vous au 04 73 62 79 40

### ■ Pour l'école Jacques Prévert :

Visite de l'école maternelle : jeudi 9 juin 2016 à 18 h

Visite de l'école élémentaire : vendredi 20 mai 2016 de 16 h 45 à 17 h 30



## Accueil de loisirs

Les enfants sont pris en charge le mercredi après-midi dans le cadre de l'accueil de loisirs périscolaire dès 11 h 30 pour ceux qui mangent au restaurant scolaire et à partir de 13 h 30 pour ceux inscrits seulement à la demi-journée.

Le départ est échelonné entre 17 h et 18 h.

Les inscriptions peuvent se faire :

- soit directement au secrétariat du service Education Jeunesse (dans le bâtiment principal de la mairie) auprès de Sylvie BOYER ou Valérie BLACHON au 04 73 62 79 98,
- soit sur le portail Familles accessible sur le site internet de la mairie [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)

Les mercredis s'articuleront autour de thématiques définies par période et par groupe.

Chaque période de l'après-midi sera rythmée par différents projets et activités autour de :

- la lecture (partenariat actif avec la Médiathèque),
- l'environnement (jardin pédagogique et espaces naturels avec la création d'un compost, d'une maison à insectes et d'un calendrier des plantations),
- l'alimentation (ateliers cuisine),
- les activités physiques (initiations sportives, grands jeux),
- les activités manuelles,
- les projets des enfants.

Des plannings d'activités prévisionnels en lien avec la thématique sont élaborés par les animateurs et les enfants en fonction de leur âge et de leurs capacités.

Plusieurs activités sont mises en place en parallèle afin que les enfants puissent choisir l'atelier qu'ils préfèrent et qu'ils profitent au mieux de ces moments de loisirs et de partage au sein du groupe dans lequel ils évoluent toute l'année.

Ces plannings sont affichés au sein des différents locaux qui accueillent les enfants (l'école maternelle Jacques Prévert pour les - de 6 ans et le FLEP pour les + de 6 ans) et sont également disponibles sur le portail familles afin que les parents puissent prendre connaissance des activités proposées à leurs enfants.

Les maternels ont déjà exploré depuis septembre plusieurs thématiques : « L'Espace » puis « Des feuilles mortes aux premiers flocons de neige ».

Le groupe des 6-12 ans a évolué autour de l'univers des « Grands jeux » et de « l'Art au Hasard ».

Preuve en images ci-contre :



Sortie au lac Chambon.

## CALENDRIER D'OUVERTURE de L'ACCUEIL de LOISIRS

Saison 2015/2016

PERIODES	DATES	LIMITE D'INSCRIPTION
MERCREDI	Du mercredi 2 septembre 2015 au mercredi 29 juin 2016	Le jeudi précédent le mercredi d'accueil
VACANCES d'hiver	Du lundi 15 février au vendredi 26 février 2016	Le jeudi 4 février 2016
VACANCES de printemps	Du lundi 11 au vendredi 22 avril 2016	Le jeudi 31 mars 2016



De nouvelles aventures attendent d'ores et déjà les enfants, petits et grands !!!



## Réunion de rentrée en Mairie avec les Directrices des écoles et les Services Municipaux

**A** l'initiative de la municipalité et pour la deuxième année consécutive, les directrices des cinq écoles de ROMAGNAT et les différents services municipaux se sont réunis le mardi 29 septembre 2015 en Mairie.

Etaient présents :

- pour les écoles : Mme Castilleux, Mme Cecchetti, Mme Fléchet et Mme Oléon ; Mme Gillet était représentée par M. Sinsard,
- les agents des services techniques, financier, périscolaire et les intervenants municipaux en musique et en sport.

S'étaient également rendus disponibles Mme Verdié et Mme Albanese, représentant la médiathèque de Romagnat ainsi que M. Petitjean, référent aca-

démique pour l'informatique et le numérique.

La réunion était animée par l'adjointe aux affaires scolaires, Anna di Tommaso, M. Courio, Directeur Général des Services, Jacques Lardans, adjoint aux finances et Lionel Cournol, adjoint en charge de l'informatique et de la téléphonie.

L'ordre du jour était riche : les travaux à venir, les marchés publics, les investissements, la téléphonie, l'informatique, la sécurité, le PEDT, les visites à la médiathèque, et tous les projets en lien avec l'école (Téléthon, commémorations, journée écocitoyenne, sécurité routière,...).

L'objectif de ce rendez-vous



désormais annuel est de mieux se connaître et donc de mieux communiquer. Il permettra une meilleure coordination entre les services municipaux et les écoles. Ainsi tous les besoins sont exprimés et il est possible d'anticiper sur l'ensemble des problématiques techniques, logistiques, administratives et financières.

## Conseil des Jeunes

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre la citoyenneté !

Depuis avril 2015, le conseil des jeunes a été mis en place. La douzaine de jeunes qui participent ont mis en œuvre durant le mois de juin leur première action de terrain : la fête de la musique.

Depuis cette date, les jeunes ne se sont pas endormis sur leurs premiers lauriers. Les idées et les projets sont en cours d'élaboration :



- Création d'une association support à l'activité du conseil : l'objectif est de disposer d'un outil fonctionnel afin d'organiser diverses manifestations. Cette association aura pour vocation de mobiliser les autres jeunes de la commune et ainsi de pourvoir au renouvellement des générations pour les prochains conseils.
- Création d'un moment festif et convivial autour de la St Valentin le 12 février à la Maison pour Tous d'OPME.
- Création d'un champ de bosses spécifique à la pratique libre du VTT, BMX, vélo trial et autres vélos adaptés aux pratiques acrobatiques.
- Création d'une activité musculation.



- Mise en place d'une action initiant la rencontre avec d'autres jeunes anglo-saxons.
- Mise en place d'un concert accueillant les jeunes talents de la commune.
- Reconduction de la fête de la musique...

Pour construire et faire vivre ces différentes actions, les jeunes se réunissent régulièrement : soit avec le groupe au complet, soit en petits groupes ; avec ou non la présence des élus de la commune chargés du suivi, avec l'agent de la collectivité chargé de les guider dans leurs actions, ou en complète autonomie.

Force est de constater que les jeunes de ce groupe se montrent plein d'enthousiasme et d'énergie. Durant les vacances d'automne, les jeunes du conseil ont visité le champ de bosses du Cendre ainsi qu'un terrain utilisé régulièrement par les jeunes de la région. La recherche d'un terrain municipal adapté sur le territoire de la commune est en cours et les solutions commencent à voir le jour.

Afin que l'ensemble des jeunes du Conseil puisse participer, il a été décidé de décentraliser le dernier Conseil des Jeunes à Saulzet-le-Chaud. Un choix favorisant la prise de conscience de la diversité du territoire de la collectivité et des problématiques liées à la mobilité.

Enfin les jeunes du Conseil apprennent « leur métier » de représentants de la jeunesse en participant activement aux manifestations et événements organisés à Romagnat : vernissages



d'exposition, inauguration du City Park, conseils municipaux, journée écocitoyenne, ...

Ils l'ont bien compris, cette expérience de terrain, active, faite de rencontres et de confrontations vaut bien des discours. Cet engagement est prometteur : pour eux, pour les autres jeunes de la commune et pour les Romagnatois dans leur ensemble qui vont bénéficier de leur envie d'agir.





## Réduction de l'usage des produits phytosanitaires



La municipalité de Romagnat s'est engagée au niveau 2 de la charte de la FREDON : l'objectif est de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.

Se reporter au bulletin municipal n° 89.

Le recours aux désherbants employés jusqu'à présent par la plupart des collectivités sera interdit au 1<sup>er</sup> janvier 2017 conformément à la loi Labbé.

Les élus ont demandé au service des espaces verts d'anticiper ces exigences et de mettre en œuvre dès à présent cette transition écologique.

nouvel équipement permet un travail concomitant de désherbage, manuel ou mécanique, et de ramassage. C'est un complément significatif dans la démarche d'entretien sans phyto.

Cette année aura également été l'occasion d'expérimenter l'écopâturage. Cette méthode dont le résultat a donné satisfaction sera vraisemblablement reconduite en 2016.



L'équipe municipale adresse ses plus vifs remerciements à l'ensemble des agents du service espaces verts pour le résultat

obtenu en 2015 en matière d'entretien et de propreté des espaces publics. Elle remercie aussi les Romagnatois pour leur compréhension et leur participation active à cette démarche.

Les efforts entrepris seront poursuivis en 2016 afin d'assurer une qualité esthétique satisfaisante avec des méthodes alternatives qui offrent des garanties quant à la santé publique et à la préservation de l'environnement, notamment la qualité de l'eau.



**Le bilan communiqué par Serge Bordel, responsable du service, est remarquable.**

**De janvier à novembre 2015, les agents ont en effet utilisé :**

- 1,15 litre d'anti-germinatif contre 8,27 litres en 2014, **soit une réduction de 86,1 % !**
- 3,04 litres de désherbant foliaire contre 42,65 litres en 2014, **soit une réduction de 92,9 % !**

Les agents ont su s'adapter à de nouvelles méthodes dites alternatives d'entretien des espaces publics : désherbage manuel, emploi d'outils de type binette et débroussailluse, paillage systématique des nouveaux aménagements.



Le balayage des rues qui était jusqu'en 2014 sous-traité

est désormais assuré en régie municipale grâce à l'acquisition d'une balayeuse (cf. page 10). Ce



## Contre les chenilles processionnaires



La processionnaire du pin est un insecte de l'ordre des lépidoptères. Connues pour leur mode de déplacement en file indienne, les larves se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins, provoquant un affaiblissement important des arbres.

Afin d'éviter leur prolifération, la commune de Romagnat a engagé une campagne de suppression des



cocons et de pose de pièges écologiques dans les arbres.

Il est rappelé que ces chenilles possèdent au troisième stade larvaire 600 000 poils urticants et peuvent provoquer des réactions allergiques très importantes, urticaire, troubles oculaires ou respiratoires. Le risque est particulièrement élevé pour les animaux.

La mort d'un chien a été constatée sur la commune en 2014.

Pour les particuliers concernés, il convient d'éliminer le plus rapidement possible les branches infectées et dans tous les cas, avant

l'éclosion qui a lieu au printemps. On repère très facilement en hiver les gros cocons blancs. Il convient de se protéger de tout contact avec les poils urticants des chenilles. Il est dangereux de manipuler un nid même vide. Le recours à des professionnels de l'élagage est donc parfois nécessaire afin d'éliminer les chenilles de façon sécurisée.

Un arrêté municipal du 18 décembre 2015 met les Romagnatois dans l'obligation d'éliminer ces chenilles dans leurs jardins.



## 2<sup>ème</sup> édition de la journée éco-citoyenne

**D**imanche 18 octobre a lieu la 2<sup>ème</sup> opération de nettoyage de la nature sur l'ensemble du territoire communal qui est cette année enrichie par la présence à Romagnat d'une animation plus particulièrement destinée à sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.

Les bénévoles se sont donc lancés dès 8 h 30 à la collecte des déchets, à Opme, Saulzet-le-Chaud et Romagnat.



Le constat montre une relative propreté sur les sites déjà nettoyés l'an dernier. En effet, l'opération 2014 a débarrassé les espaces publics des déchets accumulés pendant des années.

On retrouve hélas partout les déchets « courants » : mouchoirs, journaux, mégots, canettes, sacs plastiques...

En revanche, plusieurs décharges sauvages très localisées ont été découvertes, sur le bord des routes ou dans des lieux à l'abri des regards. La collecte a été très abondante : chaises en plastique et en métal, étendoir à linge, parasols, vase à expansion, siège auto, déchets de chantier (ciments, colle...), bouteilles en plastique et en verre, bâches, emballages, bidon métallique de 100 l, réfrigérateur, lit, pièces automobiles, vêtements, bidons d'huile, de liquide de refroidissement etc...



La déchetterie est accessible aux administrés toute l'année (sauf les jours fériés) et **gratuite**, dans la limite de 50 apports/an. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, le samedi et le dimanche de 9 h à 19 h.



En mairie, deux ateliers pédagogiques étaient animés par les bénévoles de la LPO et par le chef de service « vie associative », en présence des élus.

Le premier atelier proposait aux enfants la fabrication de mangeoires en bois à partir de découpes réalisées par les agents des ateliers municipaux.



Le second atelier consistait en une présentation des oiseaux que l'on peut observer sur notre territoire : Mésanges bleue, charbonnière, noire et huppée, Chardonneret élégant, Merle noir, Verdier d'Europe, Tarins des aulnes, Pinsons des arbres, du nord, etc... Toutes les explications étaient fournies aux visiteurs sur les bons gestes à faire et ceux à éviter pour protéger les oiseaux et assurer leur nourrissage pendant l'hiver.



Les plantes locales intéressantes pour ces oiseaux étaient également exposées. Plantes et fruits ont tous été cueillis sur la commune : sureau, bourdaine, mûre, lierre, églantier, noisettes, noix, pommes, poires, tournesol, etc...

Dotez votre jardin d'un ou plusieurs niochirs. Mettez-le en place dès l'hiver : il servira d'abri nocturne en cas d'intempéries.





Dès les premières gelées, il est important de compenser ce que les oiseaux ne trouvent plus pour se nourrir. L'alimentation à apporter doit être de préférence végétale. Le plus simple et qui convient au plus grand nombre : les graines de tournesol ; les sachets de mélange conviennent aussi très bien. Les graisses végétales de bonne qualité sont aussi recommandées : on trouve des boules de graisse en vente dans le commerce ; vous pouvez aussi les fabriquer et incorporer des fruits secs : amandes, noix, noisettes broyées. Nettoyez régulièrement les mangeoires pour éviter la propagation de maladies entre les oiseaux.

Ne donnez pas de pain ni d'aliments très salés.



© Jean-François Carréas.



N'oubliez pas de mettre de l'eau à disposition ; en période de gel, renouvelez l'apport d'eau tiède plusieurs fois par jour.

Protégez mangeoires et abreuvoirs des chats ; mettre de préférence une mangeoire trémie bien visible à au-moins 1 m 50 loin de toute branche.

Petits et grands ont également pu être initiés à la manipulation de la lunette d'observation et à la prise de photos, comme celle de cette sittelle torchepot saisie dans la cour de la mairie.

Laurent Brunmurolo a remercié l'ensemble des bénévoles, administrés, représentants de la LPO et des services et tous ont partagé le verre de l'amitié.

## Jardins familiaux



La municipalité a choisi de mettre des parcelles de jardins potagers à la disposition des Romagnatois qui vivent en appartement ou en maison de bourg et qui souhaitent s'adonner au jardinage.

Cette démarche respecte pleinement les valeurs du développement durable : elle garantit l'équité sociale (accès pour tous à un jardin), donne un « coup de pouce » économique aux familles et préserve la qualité environnementale.

Ce projet pourra voir le jour grâce à la coopération entre la Ville de Romagnat et notamment Bertrand Zanna, adjoint responsable de ce projet, et le lycée des métiers, sciences et techniques de l'habitat et des travaux publics Pierre-Joël Bonté de Riom.

Ce projet ambitieux pour notre commune l'est aussi pour les élèves de Sylvie Maissonnet, Florence Coutouly, Eric Mounier et Laurent Moutarde : c'est l'occasion de se confronter au cours de leurs études à une situation qu'ils seront amenés à rencontrer dans leur future vie professionnelle.

Il s'agit d'aménager des parcelles et de les équiper d'abris de jardin :

■ La section « bac pro technicien géomètre, topographie » du lycée effectuera des relevés de parcelles.

■ La Ville, maître d'ouvrage, précisera les contraintes économiques, environnementales et de sécurité dans un cahier des charges.

■ La section « bac pro technicien, étude de bâtiment option assistant d'architecte » répondra dans les conditions d'un concours architectural.

■ La construction et l'installation des abris sera confiée à la section « bac pro technicien constructeur bois ».

La première étape s'est concrétisée le 5 novembre par la signature de la convention entre Laurent Brunmurolo et Jean Sauvanet, proviseur du lycée PJB, en présence de Laurence Gauffier, adjointe en charge du développement durable.



## Agenda

### SPECTACLE VIVANT



**Les Briques Bleues Concert chansons Françaises et internationales**

Samedi 23 janvier à 20 h 30  
Salle des fêtes André Raynoird  
*Concert*

**Vincent Rocca et Wally**  
« 150 kg, on vous en met un peu plus ? »

Samedi 13 février à 20 h 30

Spectacle Hors les murs à Pont-du-Château

*Chanson humour*



**Teatro Picaro**

« Prêt à partir »

Samedi 27 février

à 20 h 30 - Salle des fêtes André Raynoird

*Théâtre tragi-comique*

**Cie Le voyageur Debout**

« M'envoler »

Vendredi 4 mars à 10 h et 14 h

Salle des fêtes André Raynoird

*Théâtre Poétique*



**Cie Le pied en dedans**

« Lili Bigoudi »

Mardi 8 mars à 9 h 30 et 14 h

et Mercredi 9 mars à 9 h 30

Salle des fêtes André Raynoird

*Poésie Chorégraphique*



**Festival Humour du 17 au 19 mars**

Cie Accord Parfait

« Frou-Frou les Bains »

Jeu-di 17 mars 20 h 30

Salle des fêtes André Raynoird

*Théâtre humoristique*



**Match d'improvisation théâtrale**

Improvergne contre St Etienne

Vendredi 18 mars 20 h 30

Salle des fêtes André Raynoird

*Théâtre Impro*

**HASSAN**

« Je vous laisse ma carte »

Samedi 19 mars 20 h 30

Salle des fêtes André Raynoird

*Humour*



**Festival du Court-Métrage**



Séance « coups de cœur »

Mardi 29 mars à 20 h 30

Salle des fêtes André

Raynoird - *Cinéma*

**Orchestre Symphonique des Dômes**

Solistes au Féminin

Vendredi 8 avril 20 h 30

Salles des fêtes

André Raynoird

*Musique Symphonique*



**Athra et Cie**

« Le procès de Pinocchio »



Samedi 30 avril à 18 h

Salle des fêtes André

Raynoird - *Théâtre*

**Association Notes et des Lyres**

« 11<sup>ème</sup> Festival International de chant Choral de Gerzat »

Vendredi 6 mai 20 h

Salle des fêtes

André Raynoird

*Chant choral*



**Calle Alegria**

**Musique du monde**

Jeu-di 26 mai 20 h 30

Salle des fêtes

André Raynoird

**Silembloc Cie**

« Cirque Autoblocant »

Vendredi 10 juin

20 h 30

Salles des fêtes André Raynoird

*Théâtre cirque burlesque*



**Visite du Centre National**

**du costume de scène**

Sortie organisée

par les villes de

Romagnat, Pont-du-

Château et Gerzat

Samedi 25 juin



### EXPO

**Du 2 au 21 février**  
**Geneviève Rampal,**  
**Christian Mouliets et**  
**Laurent Kieffer** *Photographie*



**Du 1<sup>er</sup> au 25 mars**

**Najid Chergui**

**et l'association**

**Scriptographia**

*Calligraphie*



**Du 26 mars au 9 avril**

**Exposition de printemps de**

**L'Association Romagnatoise**

**des Artistes**

**Locaux**

**Du 12 au 30 avril**

**Lionel Tison**

*Peinture*

**Du 18 au 28 Mai**

**Vincent Rillardon**

*Photographie naturaliste*

**« L'Oreille du monde » - World music festival**

C'est la grande nouveauté cette année. « L'Oreille du monde » - World music festival !

Du 26 au 28 mai, trois concerts pour découvrir des artistes et des sonorités d'ailleurs, apprécier des mélodies exotiques. Prenez votre passeport pour des destinations où, curiosité et métissage sont les maîtres mots. Attention, décollage imminent !

Pass 3 soirs : 24 €

Tarif un concert : 10 €

■ Romagnat

Salle André Raynoird

Jeu-di 26 mai à 20 h 30

**CALLE ALEGRIA**

*Musique hispanique*

■ Gerzat

Théâtre Le Cornillon

Vendredi 27 mai à 20 h 30

**DEBADEMBA + MANGANE**

*Musique d'Afrique de l'Ouest*

■ Pont-du-Château

Complexe Le Caméléon

Samedi 28 Mai à 20 h 30

**VIOLONS BARBARES**

« SAULEM AI » - *Musiques*

*étiques balkani orientales*

## Premier Salon du Livre de Romagnat



Étaient présents Laurent Brunmurol Maire, Eléonore Sczepaniak et Pierre Riol Conseillers Départementaux, Chantal Lelièvre Adjointe à la Culture et co-organisatrice du salon, adjoints et conseillers de Romagnat ainsi que de communes de l'agglomération, et nombreux responsables d'associations romagnatoises. Tout au long de la journée, les visiteurs nombreux sont venus salle Boris Vian à Saulzet-le-Chaud pour rencontrer les auteurs et discuter de leur passion commune ; la lecture. Ils pouvaient également échanger avec Thibault Feuillade, photographe et le peintre « Stan » L'exposition photos et les toiles des deux artistes apportaient une note colorée à la manifestation.



Le Foyer Rural de Saulzet, partenaire, assurait la buvette. Les auteurs ont remercié les organisateurs de la qualité de l'accueil ainsi que de la chaleur et de la convivialité de la journée. Plébiscité par l'ensemble des participants et du public, le salon sera donc reconduit l'année prochaine. Une date a déjà été retenue, **dimanche 20 novembre 2016**, et ce sera Opme qui l'accueillera avec le Foyer Rural du village comme partenaire.



**C**e premier rendez-vous littéraire s'est déroulé aux lendemains des attentats de Paris. Une minute de silence a été observée au moment du lancement officiel de la manifestation.



## Journées du Patrimoine - 19 et 20 septembre

### Un week-end riche en rencontres

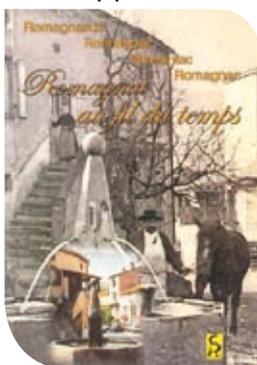


**1** 30 personnes réparties sur les quatre visites programmées ont pu visiter l'Hôtel de Ville avec comme guide le Comte de Chazelles (alias le comédien Hervé Jacobi), bâtisseur du château. Durant plus d'une heure le « propriétaire » a fait revivre certaines pièces du bâtiment ainsi que les extérieurs avec humour pimenté d'anecdotes. Cette animation très appréciée des visiteurs a permis de réapprendre l'Histoire de notre Pays et de la Commune.

Autour de Laurent Brunmurol, Maire et de Joëlle Guérin, ancienne directrice du Centre Social, les « rédacteurs » à l'origine du livre « Romagnat au fil du temps » ont été conviés à une rencontre amicale à la Galerie du Parc. Ce moment fort en

émotions a permis à certains de se retrouver afin d'évoquer leurs souvenirs et de déguster en outre le raisin récolté la veille sur la vigne du Rond-Point.

Enfin ce week-end dédié à la découverte du patrimoine de la Commune s'est terminé le dimanche après-midi par une interprétation des paysages sur le site de Chomontel. Une vingtaine de personnes réunies autour de deux membres du Conservatoire des Espaces Naturels ont pu découvrir une autre facette de la commune. Cette rencontre s'est terminée à la Galerie du Parc autour d'un verre de l'amitié offert par la Municipalité.



## En septembre 2016 : on transforme l'essai !

**L**e samedi 5 septembre 2015 se déroulait pour la première fois une journée exclusivement dédiée à la découverte des nombreux sports proposés sur le territoire de la commune.

Sports collectifs ou individuels, sports de salle ou de pleine nature, sports avec engagement dans la compétition ou simplement pour les loisirs et le bien-être... sports de balles, de boules, de raquettes avec des engins mécaniques, sports pour toutes les générations... vraiment à Romagnat, il n'y a que l'embaras du choix.



C'est ce qu'ont pu découvrir les nombreux visiteurs qui se sont succédé sur les équipements sportifs de la commune.

Romagnat est, en la matière, une ville très bien équipée :

- un terrain de foot synthétique permettant la pratique quotidienne de nombreuses équipes, avec des conditions techniques offrant la possibilité d'accueillir des matchs de hauts niveaux,
- le terrain Michel Brun et le terrain d'entraînement dédiés aux brillantes équipes féminines et masculines de rugby,
- un terrain de pétanque spacieux et accessible, idéalement situé près du centre bourg,
- une salle de tennis couverte abritant deux courts et quatre courts extérieurs, favorisant l'accès du plus grand nombre quelles que soient les conditions météo,
- trois salles couvertes dédiées à la pratique de la gymnastique, du hand-ball, du volley, du basket, du badminton, du tennis de table et du tir à l'arc,



- un dojo permettant l'accueil des arts martiaux,
- une salle dédiée à la danse et aux activités physiques d'entretien,
- d'autres salles plus polyvalentes permettant de s'ouvrir à de nombreuses autres pratiques.

Romagnat, de par sa proximité avec la campagne, offre également de belles possibilités pour les activités sportives de plein air : course à pied, marche nordique, randonnée, VTT...



Sur le site exceptionnel de Gergovie, un équipement permettant une pratique sportive des plus originales : à quelques encablures du casque gaulois est installé le circuit de minibolides Patrick Depailler, géré par l'ARMCA.

N'oublions pas non plus la proximité avec les équipements de l'agglomération : piscines utilisées notamment par les scolaires, stadium Jean Pellez utilisé par les athlètes de la commune et l'Arténium de Ceyrat ouvrant de nouvelles possibilités à nos différents clubs d'arts martiaux.



Tous ces équipements n'auraient pas de raison d'être sans la mobilisation quotidienne des associations de la commune. Cette journée « essaie mon sport » avait également pour mission de mettre à l'honneur tous ces acteurs, jeunes et moins jeunes, éducateurs sportifs et dirigeants qui s'impliquent sans compter pour faire vivre leurs clubs et apporter aux Romagnatois leur énergie et leur savoir-faire.

## Inauguration du City Park

L'inauguration du City Park en présence des élus municipaux, de Pierre Riol, conseiller départemental, des élus des communes voisines, des responsables associatifs et des membres du conseil des jeunes fut le point d'orgue de la journée « Essaie mon sport ». Les Romagnatois ont pu découvrir ce nouvel équipement, ouvert aux pratiques libres et spontanées des jeunes.

La journée s'acheva par un repas convivial organisé par Chantal Lelièvre, adjointe à la vie associative,



durant lequel, Lionel Cournol, adjoint à la vie sportive, exprima la gratitude de la municipalité envers tous ces acteurs du quotidien, qui, les uns avec les autres, œuvrent « au bien-vivre ensemble ».

Rendez-vous est pris pour le 3 septembre 2016 afin de transformer cette première journée en un événement encore plus dynamique et festif.

## SECURITE

### Tous à vélo

Pour la deuxième année consécutive, les agents de la Police Municipale de Romagnat ont participé à la journée « tous à vélo » organisée pour les enfants de 6 à 10 ans, le samedi 17 octobre 2015, place de Jaude à Clermont-Ferrand.

Cette manifestation a été mise en place par les policiers municipaux et les gardes champêtres du Puy-de-Dôme.

Deux pistes étaient à disposition :

- une piste sécurité routière, regroupant l'essentiel des panneaux et feux de signalisation rencontrés sur la route, avec mise en pratique des règles de circulation ;
- une piste de technicité et maniabilité, dont le but était la maîtrise du vélo. Ce parcours était chronométré et à l'issue de la journée, le meilleur chronomètre a été récompensé par l'octroi d'un vélo. A cet effet, dix vélos avaient été offerts par un partenaire.

Sur cette journée, plus de 200 enfants ont participé à cette manifestation.

Cette 2<sup>ème</sup> édition a été une réussite en attendant peut-être une 3<sup>ème</sup> édition...



## Sécurité

### Vidéo-protection

La commune de Romagnat doit faire face à une augmentation significative de dégradations, détériorations et destructions sur les bâtiments communaux et les équipements urbains.

En témoignent encore les dégradations commises en octobre :

- la table de marque du terrain d'honneur a été arrachée
- tentative de mise à feu vers Louise Michel
- tentative de mise à feu vers le hall d'entrée de la salle multisports

Le week-end des 14 et 15 novembre, nouvelles dégradations sur les bâtiments de l'école Louise Michel : une grille métallique découpée, une poubelle renversée sur le toit, une dizaine de tuiles cassées et une descente d'eau pluviale arrachée.



Le week-end des 21 et 22 novembre, c'est l'école Jacques Prévert qui a subi des actes de vandalisme : porte forcée, salle de gym mise sens dessus dessous, vol de matériel associatif, dégradation de tous les luminaires de l'allée située entre la rue Henri Dunant et l'école.

Les équipements de la crèche ont également été endommagés : dégradation du grillage, casse de la fenêtre de la cabane de jeu, porte de la cabane endommagée au niveau de la serrure.

**Une plainte est systématiquement déposée à la gendarmerie.**

L'équipe municipale a donc décidé d'installer un système de vidéo-protection afin de protéger les installations sportives des Pérouses très fréquemment endommagées. Se reporter au Bulletin municipal n° 89.



L'usage de la vidéo-protection est régi par les articles L. 223-1 à L. 223-9, L. 251-1 à L. 255-1 et L. 613-13 du code de la sécurité intérieure et par le décret d'application n° 96-926 du 17 octobre 1996.

Les obligations légales seront remplies après avoir sollicité l'avis de la commission de vidéo-protection. La commission devra entendre un militaire de la gendarmerie avant de rendre son avis, ce qui lui permettra de mieux apprécier l'intérêt de l'installation projetée en matière de sécurité. Enfin ce projet sera soumis à une autorisation préfectorale pour une période d'exploitation de 5 ans et renouvelable.

L'information aux Romagnatois sera apportée au moyen de panneaux comportant un pictogramme représentant une caméra.

La collectivité garantit la confidentialité sous réserve d'un droit d'accès. La police municipale et la gendarmerie bénéficieront d'un droit d'accès aux images. La durée maximale de conservation des images ne pourra excéder un mois.

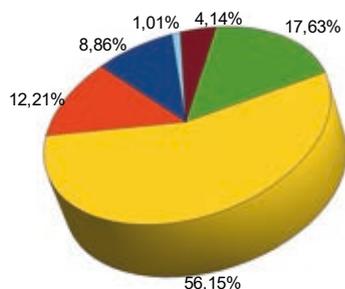
L'adjoint à la sécurité Bertrand Zanna se tient à la disposition des Romagnatois pour toute demande d'information.

## Enregistrement des deux radars préventifs

### Mesure des vitesses enregistrées à Romagnat

Saulzet le Chaud sens Bordeaux (50 km/h)

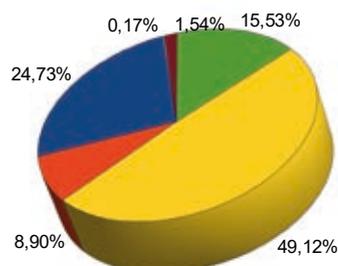
07/05/15 au 04/06/15



Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	12370	8,86%
31 – 40 km/h	17060	12,21%
41 – 50 km/h	78434	56,15%
51 – 60 km/h	24622	17,63%
61 - 70 km/h	5783	4,14%
71 – 80 km/h	1407	1,01%
Total	139676	100,00%

Avenue Jean Moulin direction Romagnat  
angle chemin de Bezou (50 km/h)

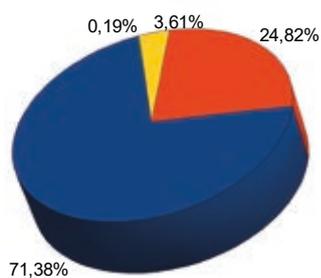
10/10/15 au 04/11/15



Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	17610	24,73%
31 – 40 km/h	6339	8,90%
41 – 50 km/h	34975	49,12%
51 – 60 km/h	11054	15,53%
61 - 70 km/h	1097	1,54%
71 – 80 km/h	123	0,17%
Total	71198	100,00%

Rue Henri Dunant direction Centre Bourg  
Zone 30

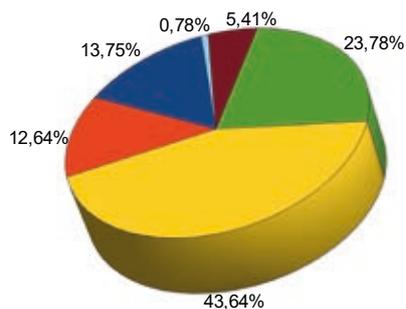
27/08/15 au 10/10/15



Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	36217	71,38%
31 – 40 km/h	12593	24,82%
41 – 50 km/h	1831	3,61%
51 – 60 km/h	98	0,19%
61 - 70 km/h		0,00%
71 – 80 km/h		0,00%
Total	50739	100,00%

Avenue Fernand Forest sens Romagnat (50 km/h)

04/06/15 au 08/07/15



Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	18390	13,75%
31 – 40 km/h	16902	12,64%
41 – 50 km/h	58362	43,64%
51 – 60 km/h	31809	23,78%
61 - 70 km/h	7232	5,41%
71 – 80 km/h	1041	0,78%
Total	133736	100,00%



## ► Exposition d'automne de l'ARAL : succès renouvelé

L'association des artistes locaux révèle au grand public la diversité, l'originalité, la créativité des peintres qui l'ont fondée et des autres qui, plus récemment, l'ont rejointe. Nicole Arnaud, Danielle Lélouard et Pierre Volet étaient au-devant de l'affiche.

## ► Accueil et rencontre des nouveaux arrivants

Le 28 novembre 2015, en présence des représentants associatifs



© Maryse Roy.

## ► Cérémonies du 11 novembre



11 novembre à Saulzet-le-Chaud

## ► Bal trad' 2015



Un événement qui s'enracine et qui a su trouver son public. Amateurs de bourrées, de scottish, et de mazurka, jeunes et moins jeunes, Romagnatois ou venus de loin réunis autour de la musique et de la danse, seul, à deux, à quatre et plus encore...



11 novembre à Romagnat



11 novembre à Opme

## ► Gloire à...



Lazzi Serpolet Théâtre : Une fanfare municipale, 3 générations se suivent... Les grands-pères dans les tranchées à Verdun. Les fils ont repris le flambeau des anciens au sein de la musique municipale. Comme leurs aînés, les petits fils de poilus participent aux répétitions pour la cérémonie du 11 Novembre...

Un spectacle qui donne un sens profond aux commémorations du 11 Novembre et participe à la formation des générations futures en répétant inlassablement : « plus jamais ça ! ».

## ► Les sentiers de la gloire

La projection du film de Stanley Kubrik révèle une partie tragique de notre histoire : celle des fusillés pour l'exemple.



## ► Philippe Caza

Quel honneur et quel bonheur d'accueillir à Romagnat, un des plus grands noms de l'illustration de science-fiction.

C'est grâce au partenariat engagé avec les créateurs « des Aventuriales » qui tenaient salon à Ménérol, que le maître est venu à la rencontre des Romagnatois.

Son talent et sa célébrité n'ont pas éclipsé sa simplicité. Les jeunes du Conseil ont pu s'entretenir avec l'artiste, poser leurs questions, exprimer leur admiration...



## ► Un grand chapiteau sur le terrain de jeux de Saulzet-le-Chaud

Zi omnibus cirk a planté son chapiteau à Saulzet, pour le plaisir des petits et des grands.



Un spectacle poétique, parfois tragique accompagné de jongleries, d'acrobaties, d'un peu d'amour et de beaucoup d'humour...

La banda de l'Eveil Romagnatois a ensuite accompagné les spectateurs vers la place du lavoir où les bénévoles du Foyer rural de Saulzet tenaient buvette.



## ► « Love, a Nat King Cole Tribute »



Pas étonnant que ce spectacle de Jazz ait été consacré « coup de cœur » du festival Off d'Avignon.

« What else to say ! »

## ► Cinéma hispanique le 12 novembre

Présentation par Esperanza Munoz du film EL PALO



## ► Présentation de la saison culturelle à la médiathèque Arsène Boulay

Nombreux sont ceux qui fréquentent la médiathèque communautaire et se retrouvent lors des spectacles ou des expos proposés dans le cadre de la saison culturelle romagnatoise.

Un élan nouveau pour les agents de Clermont Communauté et ceux du service culturel de la ville : des liens qui se nouent et doivent se renforcer.

## ► 7 novembre : réception d'une délégation de la ville de Salles (Gironde)

Laurent Brunmuro et son homologue, Luc Dervillé, en présence d'Alain Jammes, président du comité de jumelage. Ensemble, ils étudient la faisabilité d'un jumelage entre les deux communes.



## ► La route des carnets de voyage



Andrée Terlisi, voyageuse et carnetiste dans l'âme, accompagnée par le Président des Carnets de Voyage, lui aussi globe-trotteur. Ils ont perpétué avec ferveur l'œuvre de Michel Renaud, tragiquement disparu lors des attentats barbares de Charlie Hebdo.



## La lettre du correspondant défense



Novembre 2015  
SPECIAL ATTENTATS

### Sentinelle : protéger les Français contre les terroristes

48 heures après les attentats du 13 novembre à Paris, l'opération Sentinelle

a été renforcée de 1 000 hommes et femmes venus de toute la France. Aujourd'hui la force Sentinelle est constituée de 10 000 soldats – dont 6500 en Ile-de-France et 3500 en province.

<http://www.defense.gouv.fr/operations/actualites/sentinelle-protger-les-français-contre-les-terroristes>



### Attentats de Paris : contribution des armées au plan Blanc

Face au drame humain qui a frappé Paris, la mobilisation de l'armée est maximum tant sur le plan sécuritaire que sanitaire. Le service de santé des armées (SSA) a

renforcé le plan Blanc pour répondre à la prise en charge de l'afflux important des victimes. Le plan Blanc organise la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles.

<http://www.defense.gouv.fr/operations/actualites/attentats-de-paris-contribution-des-armees-au-plan-blanc>

### Chammal : intensification de la lutte contre Daech

Dans la nuit du 16 au 17 novembre 2015 à 1 h 30 (heure française), l'armée française a de nouveau mené un raid



contre Daech – à Raqqah en Syrie. La force Chammal a détruit deux sites opérationnels de combattants terroristes. Cette action a été complétée le lundi 23 et le mardi 24 novembre 2015 à 19 h 30, suite au déploiement du groupement aéronaval par de nouvelles frappes contre Daech en Syrie. Mené par six chasseurs, le raid a détruit un site actif occupé par les combattants terroristes à Raqqah.

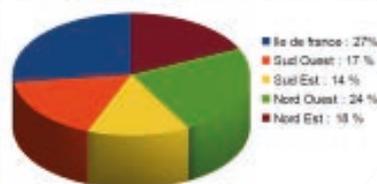
### SAVEZ-VOUS PAR QUI EST SECOURUE LA CAPITALE ?

Par la plus grande richesse de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) : soit les 8 600 militaires qui la composent. En effet, les hommes et femmes de la Brigade ne proviennent pas tous de la région parisienne mais de l'ensemble de la nation puisque 74 % des sapeurs-pompiers sont en fait originaires de province. En outre, 2506 sapeurs-pompiers dont 78 femmes, sont sapeurs-pompiers volontaires lors de leurs jours de repos dans leur région d'origine et donc au sein des 36000 communes. La BSPP est ainsi le premier pourvoyeur de pompiers volontaires de France. Les valeurs fondatrices de cette unité militaire reconnue que sont la performance collective, l'esprit de corps, la rusticité et la capacité d'adaptation peuvent donc être relayées au sein de la plupart des communes de France. Connaissez-vous les sapeurs-pompiers de Paris résidant dans votre commune ?

<http://www.pompiersparis.fr/>



Régions d'origines des sapeurs-pompiers de Paris



## Recensement citoyen



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

### Qui :

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans

### Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

### Comment ?

#### PAR INTERNET

1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille

3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».

4 - Suivez les instructions.

#### A LA MAIRIE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille



## Informatique

### Ecole Louise Michel

#### Création d'une salle informatique

Dès la rentrée de septembre 2015, la mise en place technique a été réalisée et depuis mi-novembre, la salle informatique de l'école élémentaire Louise Michel est opérationnelle.

Depuis, la totalité des ordinateurs a été configurée et les logiciels nécessaires ont été installés sous la houlette des enseignants, et notamment de Thierry Sinsard.

11 ordinateurs sont désormais en fonction et connectés à Internet au grand bonheur des enfants et à la satisfaction des enseignants qui voient leur demande datant de 7 ans enfin concrétisée. Ceci permet aux enfants d'accéder aux nouvelles technologies et de répondre à l'exigence des nouveaux programmes de l'Education Nationale.



## Centre Social

### Débit internet quintuplé pour l'EPN !



La mise en service de la fibre privée annoncée lors du dernier bulletin est effective et le débit Internet est passé de 4 à 20 Mo. L'équipe responsable de l'EPN est ravie de cette avancée



technologique qui va enfin permettre de mettre en place des projets qui n'étaient pas envisageables auparavant.

#### Accès Internet

Comme elle s'y est engagée, la municipalité ne cesse de d'œuvrer pour améliorer l'accès Internet sur l'ensemble du territoire de la commune, dans la mesure de ses possibilités. Ci-contre copie du courrier adressé en novembre 2015 à ORANGE :

ROMAGNAT, le 18 novembre 2015  
**Monsieur le Maire de la Commune de Romagnat**  
**A**  
**ORANGE**  
**Direction régionale Auvergne - Place Salford**  
**63 962 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9**

#### Objet : Déploiement FTTH

Madame,

Comme suite à nos précédents échanges des mois de mars et avril derniers au cours desquels vous m'avez informé que la commune de Romagnat était inscrite au titre des études relatives au déploiement de la fibre To The Home (FTTH) sur l'année 2015, je me permets de vous solliciter à nouveau pour connaître l'avancement de la situation. La municipalité est très régulièrement sollicitée par des entreprises et par des particuliers qui sont en attente d'un service plus performant en matière de haut débit. La Presse et les opérateurs eux-mêmes se font régulièrement les relais d'information à propos de la couverture de plus en plus importante de territoires ruraux ou d'agglomérations de la région.

Dans ce contexte, il me paraît donc nécessaire d'actualiser nos connaissances sur le dossier et de vous rappeler combien je souhaite que Romagnat soit considérée comme un territoire prioritaire.

Cet élément fait partie intégrante de notre accord relatif à l'émetteur situé à Opme au lieu-dit « Rizolles » présenté comme stratégique pour Orange. L'avancée du dossier FTTH sur notre commune l'est tout autant.

De plus et sauf erreur de ma part, mon courrier du 24 avril dernier relatif à la « fracture numérique » vécue comme une injustice par les habitants des villages d'Opme et de Saulzet-le-Chaud n'a fait l'objet d'aucune réponse si ce n'est à travers la mise en relation de la collectivité avec un opérateur d'internet satellitaire. L'égalité de traitement des usagers est une obligation qui s'impose aux acteurs publics comme aux opérateurs privés bénéficiant d'un contrat ou d'un marché d'intérêt général. Vous savez mon attachement à cette cause ; je me permets donc d'insister auprès de vous car il appartient à l'opérateur ORANGE d'adapter sa stratégie de déploiement aux contraintes des territoires et des populations.

Sur le plan technique, il semble que des solutions existent pour améliorer le débit ADSL du village de Saulzet-le-Chaud en amenant près de la sous-répartition située vers l'école Boris Vian (rue des écoles) un DSLAM excentré ou en tirant une fibre optique entre le commutateur de Ceyrat et cette sous-répartition ce qui permettrait de « gommer » la distance et l'affaiblissement du signal.

Ces solutions alternatives ne remplaceront pas l'accès à la fibre mais permettraient de monter suffisamment le débit ADSL pour un usage correct d'internet et de toutes les applications qui tournent autour. Enfin, il m'appartient de vous rappeler que d'autres quartiers de la commune, notamment le Prat et Opme, connaissent des problèmes réguliers de débit de connexion internet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire**  
**Laurent BRUNMUROL**



## Recensement

### LE RECENSEMENT EN LIGNE, DES AVANTAGES POUR TOUS

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

2. Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Voilà, vous avez accès au questionnaire en ligne !  
LPEKD66  
Mthab73

3. Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Il suffit pour l'agent recenseur de saisir ces informations sur la notice.  
0 1 0 3  
0 1 4 0 0  
M. Brucelles  
App. App.

4. Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.

5. Validez et c'est terminé ! Envoyer les questionnaires

#### ON A TOUS À Y GAGNER

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune !

Il aura lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet !

**Le recensement, est utile à tous.**

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. **C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !**

**Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes**

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle.

L'agent recenseur vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous n'avez pas d'accès à internet chez vous, un ordinateur est à votre disposition en mairie et des agents vous aideront à répondre

■ Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

**Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !**

**TOP SECRET**

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Définir le nombre d'élus au conseil municipal

Ouvrir de nouveaux commerces  
Construire des nouveaux logements

Pour l'ensemble de la population



COORDONNATRICE PRINCIPALE



M. ARNOUX



COORDONNATRICE ADJOINTE



COORDONNATRICE ADJOINTE



M. DE MAGALAES



Mme BAIERA



M. BOROT



Mme CONVERTINI



Mme FAUCHER



M. GAIME



Mme GONY



Mme GOMEZ  
Saulzet-le-Chaud



Mme HOUSSIER



M. GAS



Mme KADACHE



Mme LEITE VIEIRA



Mme MONIER  
Opme



Mme SAUZON



Mme SEBASTIAO DOMINGOS

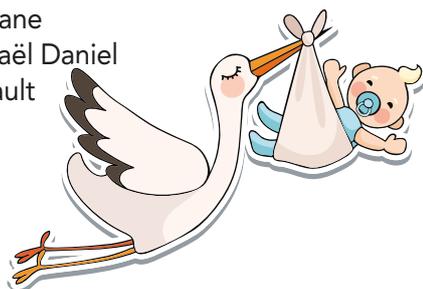


Mme VITIELLO

Du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 novembre 2015

## NAISSANCES\*

CAPEL Rafael Ewen  
 LEGAY Pauline Lise  
 EUZENAT Kenzo  
 RODRIGUES DA SILVA Alexya  
 PAVIER Clovis Jean  
 LEOTY Clémence Odile Marie  
 MESURE Yanis Estéban  
 MÉLARD Tiago Antoine  
 TALAGRAND Elyne Elodie  
 KEUCHKERIAN Maël  
 RINCENT Elsa  
 DIDAT Lise Georgette Marie  
 BURON Maxine Adélia Sophie  
 DE MATOS Madicia  
 MARQUET Anna  
 APARICIO Noé  
 CALIMÉ Sixtine Sylvie Marie-Françoise  
 BAS Zoé Romane  
 CHIROL Raphaël Daniel  
 SEGUIN Thibault



## DÉCÈS

POUZOL Jeanne Louise Marie, épouse CHANTERANNE  
 BAYLE Robert Gabriel  
 ARBRE Jeanne Félicie, épouse FLUCK  
 RODRIGUES Ermelinda, épouse LEITE  
 COURSOLLE Andrée Cécile Renée, épouse MESLIN  
 PASSELAIGUE Marie-Louise Paule Aimée, épouse MECMAYER  
 ZANNA Guy Roger  
 MARTZOLF Jacques Georges  
 DA COSTA GOUVEIA Arménio Jorge  
 REBOISSON Henri Clotaire François  
 MOYA Maria Incarnation, épouse MELENDO  
 BUNISSET Gérard  
 MORGE Denis Etienne  
 BROCHETTE Roger  
 JARGAILLE Victor  
 GUITTARD Roland Marcel  
 BOUSSICHAULT Maurice François Jean  
 JARDILLIER Colette Louise, épouse CHALARON  
 FELGINES Yves Francis  
 FAURIAT Roger Clément  
 AUGÈRE Louise, épouse RICHARD  
 LAROCHE Yvonne Ida, épouse MASSON  
 GOURDON Eugène Joseph  
 MOUREYRE Guy Justin André

## MARIAGES

BERKÉS Frédéric Jean-Charles et LEBRETON Sandrine Françoise  
 LABRAISE Stéphane Jean-Claude et BOURLOT Aurélie Hélène  
 ALBARET David Sébastien et FINET Iris Chloé  
 MAZUEL Cédric Michel et GILARDIN Morgane  
 DUPONT Jonathan Marcel André et DHAINAUT Noémie Fabiola  
 BARON Benjamin Pascal Claude et SOLELHAC Morgane Patricia  
 BALET Damien Yves Henri et LIMONIER Héloïse Hélène Charlotte  
 BEAUCAMP Lionel Laurent et FERRANDON Raphaëlle Marina Théodora  
 CONTE Adrien Olivier Elie et WHITECHURCH Audrey Liliane Marie  
 BASSOT Maxime et MATEOS Emmanuelle  
 PONS Martin Jean Benoît et GIRAUD Anne-Lise Marie  
 QUILLET Thomas Hubert Marie et LERCHE Lauriane  
 PAQUIER Pierre-Antoine et BRUN Emmanuelle  
 DELALANDE Sébastien Denis Yvonnick et MONNEYRON Sophie Marie Julie  
 LIHARD Frédéric Cédric Patrick et CHARITAT Amélie  
 DZIUBA Mathieu Pierre-Marie et OLLIER Marie Emmanuelle  
 COSTE Jérôme Jean-Marie et FOURNIER Isabelle Solange  
 DIATTA Joseph Sambasene et ASSINE Carine  
 BOURDIOL Sébastien Luc et BARREYRE Mathilde Hélène Claire



\* Seules figurent les naissances pour lesquelles les parents ont accepté une information dans la presse.

## Eglise d'Opme

**D**epuis avril 2014, la municipalité a accordé toute son attention à la situation inquiétante de l'église d'Opme :

**Mai 2014 : fin de la fermeture totale de l'église,** qui n'était pas justifiée.

Seules les deux chapelles latérales ont vu leur accès interdit au public. L'édifice a été réouvert permettant le déroulement de cérémonies ainsi que l'organisation de concerts.

**Août 2014 : mise en sécurité des objets mobiliers**

Le repli préalable des objets mobiliers (statues) est indispensable. L'autorisation a été demandée à la Commission Diocésaine d'Art Sacré et à la DRAC et l'accord a été signifié à la commune le 28 août 2014. Une convention de stockage est établie entre la commune, déposant, et un dépositaire pour une durée de un an renouvelable.

**Printemps 2015 : demande de subvention** auprès des différents partenaires institutionnels : Ministère de la Culture et Conseil Départemental.

Deux prestations sont indispensables : d'une part, la révision de la toiture dont l'état explique les dégâts provoqués par les infiltrations ; d'autre part, des travaux conservatoires sur l'intérieur, sondage et purge des enduits de la voûte de la chapelle sud, injection de coulis de chaux naturelle.

Les services municipaux ont obtenu plusieurs devis pour les travaux à réaliser, respectant les directives de la DRAC établies dès 2013.

Une subvention de 2 274 € est accordée par le Ministère de la Culture.

Le plan de financement faisant état de cette subvention est présenté au Conseil Départemental qui attribue à son tour une subvention de 2 077 €.

**Juin 2015 : demande d'extension de la protection des objets mobiliers**

La commune a demandé l'inscription au titre des Monuments Historiques du retable de la Vierge (chapelle nord).

La commission départementale des objets mobiliers réunie le 5 juin 2015 a émis un avis favorable et un arrêté préfectoral stipule l'inscription de ce

retable au titre des MH, des subventions pourront désormais être obtenues en vue de sa restauration.

**Juin 2015 : mise en concurrence d'entreprises**

Deux entreprises ont été retenues afin de réaliser les travaux suivants :

- réfection des toitures pour un montant de 3 690 €
- traitement de la voûte de la chapelle sud pour un montant de 6 648 €

### CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

La municipalité s'est rapprochée de la Fondation du Patrimoine dont la mission est de contribuer à la sauvegarde du patrimoine.

Un dossier préalable présentant le projet a été soumis à la Fondation et a reçu un avis favorable.

#### Faites un don et bénéficiez d'une réduction d'impôt

Après le vote du conseil municipal réuni à Opme le 10 décembre, la municipalité peut donc s'engager dans une convention tripartite avec la Fondation dans le but de lancer une souscription publique.

Il s'agit de faire appel au mécénat des particuliers et au mécénat d'entreprises : les habitants, les commerçants, artisans, entrepreneurs locaux, les touristes et toutes les personnes attachées au site peuvent faire un don affecté au projet.

**Grâce à sa reconnaissance d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine délivre aux donateurs un reçu ouvrant droit à des réductions d'impôt :**

- Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don (impôt sur le revenu)
- Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don (impôt sur la fortune)
- Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don (impôt sur les sociétés)

Exemple : si vous faites un don de 50 € à la Fondation du Patrimoine, 33 € seront déductibles de votre impôt sur le revenu. Votre dépense réelle sera de 17 €.

Vous pouvez adresser vos dons à

■ Association de Sauvegarde des Patrimoines d'Opme, 1 rue du Grand Champ, Opme 63540 Romagnat ou

■ Mairie de Romagnat, avenue de la République 63540 Romagnat

qui serviront de relais pour la Fondation du Patrimoine. Les chèques doivent impérativement être libellés à l'ordre de :

**Fondation du Patrimoine - Eglise d'Opme**

Les fonds collectés seront attribués exclusivement à ce chantier.

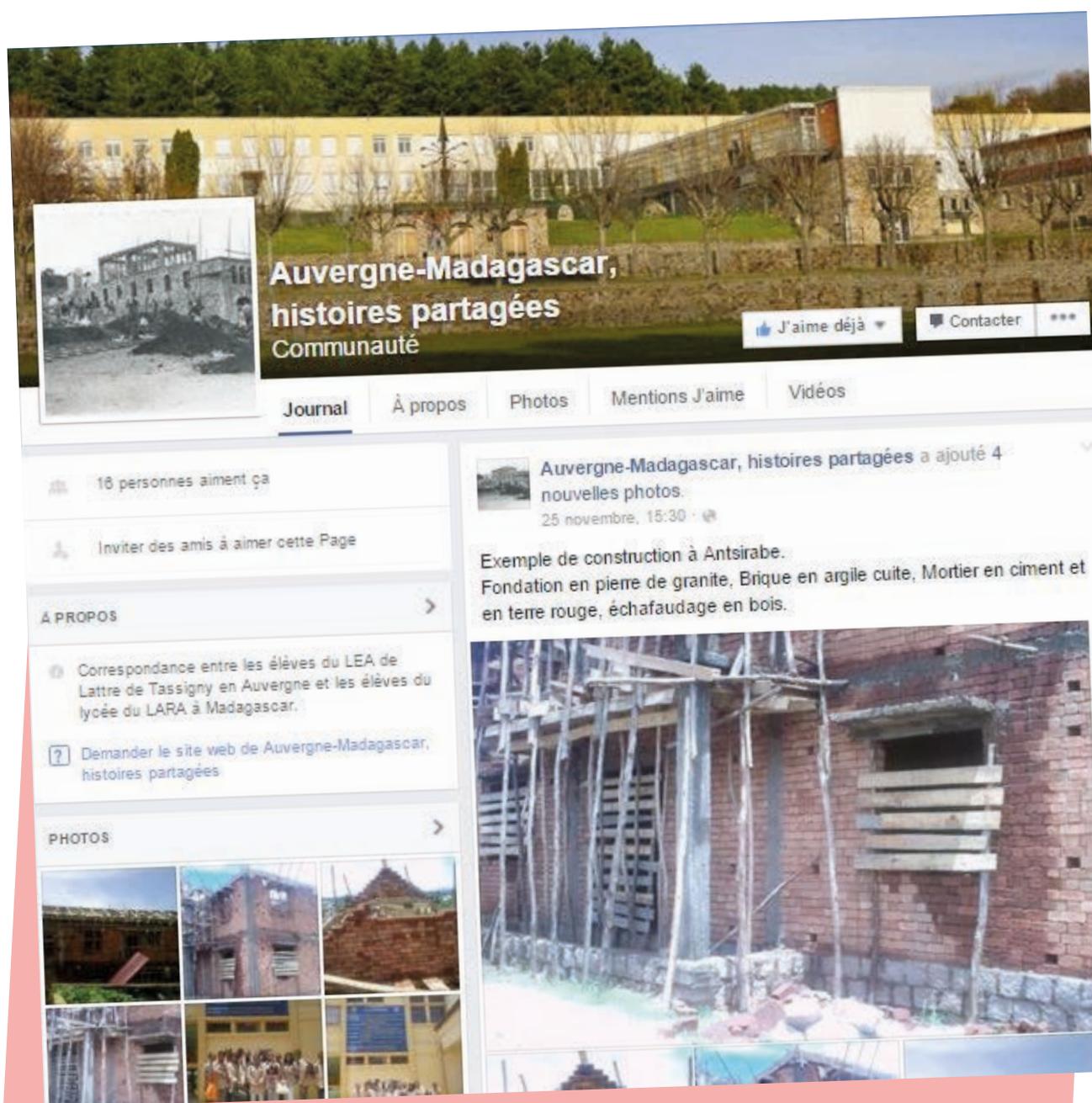


## La page de l'EREA - « 1915-2015, Auvergne/Madagascar : histoires partagées »

Le projet scolaire qui associe au Lycée de Lattre de Tassigny de Opme, l'École primaire Jacques Prévert et l'École du Centre Médico infantile progresse. Le lycée a mis en place un e-jumelage avec le Lycée LARA d'Antsirabé à Madagascar, avec le soutien de la Région. Les élèves et enseignants communiquent par visio-conférences.

La création d'une page Facebook favorise les échanges culturels entre les classes.

(À retrouver à l'adresse : <https://fr-fr.facebook.com/auvergnemadagascar/>)



## Recrutement par la Direction Générale des Finances Publiques



## Recrutement par voie contractuelle de travailleurs handicapés



**Vous avez un handicap reconnu par la COTOREP ou la CDAPH  
et vous désirez intégrer la Direction Générale des Finances Publiques.**

**V**ous pouvez vous inscrire (sous condition de diplôme) à la sélection sur dossier et entretien pour des emplois d'inspecteur, de contrôleur ou d'agent administratif des Finances publiques pour les départements suivants :

**10 Inspecteurs des finances publiques :** Aveyron, Calvados, Charente-Maritime, Eure, Indre, Landes, Meurthe-et-Moselle, Vaucluse, Haute-Vienne, Direction de Contrôle Fiscal d'Ile-de-France (93).

**29 Contrôleurs des finances publiques :** Aude, Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime, Corrèze, Doubs, Indre-et-Loire, Lot, Manche, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Hautes-Pyrénées, Haut-Rhin, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Vosges, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Direction des Résidents à l'Étranger et des Services Généraux (93), Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (75).

**72 Agents administratifs des finances publiques :** Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes, Ariège, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Doubs, Eure, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loire-Atlantique, Lot, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Mayenne, Meuse, Morbihan, Moselle, Nièvre, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Paris, Seine-Maritime, Yvelines, Deux-Sèvres, Tarn, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Vosges, Yonne, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Direction Nationale d'interventions Domaniales (94), Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (75), Direction de Contrôle Fiscal Sud-Est (06).

Pour tous renseignements et retrait d'un dossier de candidature, consultez le site :

➔ [www.economie.gouv.fr/recrutement](http://www.economie.gouv.fr/recrutement)

➔ recrutement sans concours

➔ recrutement travailleurs handicapés – En savoir plus et consulter les offres

➔ DGFIP – avis de recrutement de travailleurs handicapés par la voie contractuelle au titre de l'année 2016

ou contactez le correspondant suivant :

Direction régionale des finances publiques d'Auvergne et du département du Puy-de-Dôme  
2 rue Gilbert Morel - 63 000 CLERMONT-FERRAND  
M. Pascal PIETRUSZEWSKI  
04 73 41 30 85

**Date limite de dépôt des candidatures : le 25 janvier 2016**

## Merci aux associations

La municipalité remercie l'ensemble des associations pour le travail fourni tout au long de la saison et si bien rappelé lors des assemblées générales de fin d'année.

En plus de l'attribution des subventions, la municipalité s'efforce par une étroite coopération avec les membres des bureaux de fournir des aides matérielles facilitant la vie des associations et leur permettant des économies sur leur budget.

En témoigne l'engouement suscité par la mise à disposition d'un minibus municipal permettant aux associations de se déplacer et de porter l'image de Romagnat en dehors du département. La municipalité remercie également les associations de contribuer au développement de l'image de notre commune via les réseaux sociaux.

### Apprentissage des gestes de premiers secours

Chacun peut être amené à porter secours, aussi la municipalité a pris l'initiative de proposer une initiation gratuite aux gestes de 1<sup>ers</sup> secours aux responsables associatifs ainsi qu'une explication sur l'utilisation des défibrillateurs. Cette démarche s'adresse dans un premier temps aux associations sportives puis sera étendue à l'ensemble du réseau associatif.

Cette initiation sera dispensée par deux agents municipaux, formateurs sauveteurs secouristes du travail, Julien Chateau et Rémy Trompat. Ils ont également en charge la formation des agents municipaux.



Julien CHATEAU



Rémy TROMPAT



## ARSEP

### Semaine de la sclérose en plaques du 22 au 29 mai 2016

#### ■ Du 22 au 29 mai 2016

Vente de tableaux et objets artisanaux

#### ■ Dimanche 22 mai 2016

Course et animations au Parc de Tocqueville suivies d'un pique-nique géant



#### ■ Mercredi 25 mai 2016

Challenge multisports

#### ■ Jeudi 26 mai 2016

Concert : l'Echo des Caves (trompes de chasse)

#### ■ Vendredi 27 mai 2016

Conférence sur la Sclérose en Plaques

Bénéfices au profit de la Fondation ARSEP

#### ■ Samedi 28 mai 2016

Concert avec la chorale Chant'Opme

#### Pour tout renseignement

Mme LECLERC GONZALEZ Irène

Déléguée Régionale Auvergne de la Fondation ARSEP

Fondatrice du Comité Sourire Espoir Patience

06 61 40 37 29 ou 04 73 27 70 59

arsep.romagnat@orange.fr



## Don du sang

Pour l'année 2016, l'Etablissement Français du sang et l'association pour



le don de sang bénévole à Romagnat organisent 4 collectes de sang dans la salle des fêtes du complexe André Raynoird :

**les lundi 14 mars, 13 juin,  
19 septembre, 12 décembre  
de 16 h 30 à 19 h 30**

Deux bénévoles du centre social assurent l'accueil des enfants de donneurs dans la verrière du complexe. Les parents sont ainsi libres pendant leur don et les enfants peuvent jouer en toute sécurité ou commencer leurs devoirs en bénéficiant d'une aide.

N'hésitez pas à venir, accompagné d'une personne qui souhaite rejoindre la grande famille des donneurs de sang, sauveurs de vie.



## Amicale des sapeurs-pompiers volontaires



### L'Amicale et les P'tits CDG

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers volontaires de Romagnat a organisé son traditionnel bal le 3 octobre

2015 à la salle André-Raynoird.

Animée par Laure Forestier, dont on fêtait les 15 ans de l'orchestre, la soirée a réuni 400 personnes. La coutume veut que les bénéfices du bal soient systématiquement reversés à une association caritative ou humanitaire qui agit en faveur des enfants. L'Amicale est attachée à soutenir et promouvoir de petites associations disposant de peu de moyens.



### Une belle rencontre

Début 2015, Rémy Trompat, président de l'amicale fait la connaissance de Sylvianne, elle-même pompier volontaire. Sylviane lui parle de Marie Saccomano dont la fille Léa est atteinte d'une maladie rare, le CDG syndrome qui touche 700 enfants dans le monde.

L'énergie, le courage et la joie de vivre de Marie, présidente de l'association « Les P'tits CDG » sont impressionnants. Pas de doute pour l'Amicale : c'est pour Marie, Léa et tous les P'tits CDG que sera organisé le bal 2015.



### Le CDG syndrome ou Congenital disorders of glycosylation

C'est un syndrome qui affecte la fabrication des chaînes de sucres qui sont accrochées à la plupart des protéines d'un organisme.

Plus de 40 types de CDG syndromes sont connus, regroupant des maladies parfois très différentes dans leur sévérité et dans leurs symptômes. Le CDG syndrome de type 1a est de loin le plus fréquent des CDG.

Il se traduit par un trouble de la coordination des mouvements lié à une atteinte du cervelet, un strabisme, un retard psychomoteur et parfois d'autres atteintes d'organes. Son spectre de gravité est très variable d'un enfant à un autre. La vie est bien remplie pour ces P'tits CDG qui, en plus de leur scolarité et de la pratique de diverses activités sportives et culturelles ont besoin de rééducations spécialisées (kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes...).



### Faciliter et agrémenter le quotidien des enfants : le mot d'ordre des P'tits CDG

L'association des P'tits CDG vise à rompre l'isolement des parents et des enfants. Il s'agit de tisser des liens, d'échanger les expériences, d'organiser des événements et d'être acteurs de l'intégration de tous les enfants handicapés dans la société.

Une belle et émouvante leçon de vie : malgré les difficultés, les soucis et les questions, Marie nous apprend à ne retenir que les bonheurs que la vie nous apporte. Chaque vie est différente, aucune n'est décevante.

### Une manifestation réussie à 100 %

L'organisation de cette soirée solidaire a été confiée à un « bureau spécial bal », composé notamment de nos jeunes sapeurs-pompiers, placés sous la coupe de leurs aînés. Ainsi, c'est Louis Vitry qui était



responsable de la soirée, Yohann Plumey chargé de la trésorerie, Julien Château de l'organisation et Paulo Barros de la logistique. Avec eux, ce sont bien sûr tous les Sapeurs-Pompiers qui se sont investis sans compter. La tombola était richement dotée : 19 très beaux lots, le 1<sup>er</sup> étant une croisière\*. La soirée a rencontré un franc succès. Le 6 novembre, Rémy Trompat a ainsi eu la joie de remettre au nom de l'Amicale un chèque à Marie Saccomano en présence du maire, Laurent Brunmuro, de Laurence Gauffier, 1<sup>ère</sup> adjointe, de Pierre Riol, Conseiller Départemental et de Bernard Lefaure, chef de Centre. « Ensemble, nous sommes plus forts pour faire avancer les choses. » Marie

### Pour tout renseignement :

[www.lesptitscdg.org](http://www.lesptitscdg.org) - [facebook.com/lesptitscdg](https://facebook.com/lesptitscdg)  
[twitter.com/lesptitscdg](https://twitter.com/lesptitscdg) - [contact@lesptitscdg.org](mailto:contact@lesptitscdg.org)

\* Tous nos remerciements aux sponsors : Flash Auto (Gerzat), l'Union des Commerçants et Artisans d'Aubièze, Clermont Communauté, le Conseil Départemental, la Mairie de Romagnat, l'Union des Professionnels de Romagnat et tous nos autres sponsors.



## XC 63

### 1<sup>er</sup> Cyclo-cross de la ville de Romagnat

**R**éussite est vraisemblablement le mot le plus pertinent pour qualifier cette première édition du cyclo-cross de la commune.

Pour que cette course régionale se déroule dans les meilleures conditions, l'équipe du club local XC63 avait mis les petits plats dans les grands. En effet, l'équipement et la main d'œuvre nécessaire à une organisation digne de ce nom avaient été réunis afin d'offrir aux concurrents et aux spectateurs le meilleur.

Le tracé de l'épreuve prenait donc ses quartiers dans l'enceinte extérieure de la mairie. Il alternait des parties herbeuses en majorité et d'autres tels que du goudron ou des gravillons. Côté difficultés, on retrouvait les nombreux composants qui font le succès d'un cyclo-cross digne de ce nom à savoir des portions et des courbes rapides, des virages serrés, des montées pédestres, du sable, des planches, bref le minimum pour un cyclo-cross selon XC63.

Pour cette première, les épreuves étaient uniquement ouvertes aux catégories à partir de Cadet/Cadette. Trois courses étaient donc programmées l'après-midi avec un temps compris entre 30 et 50 minutes selon l'âge.



Chez les plus jeunes du jour, c'est Anaëlle Sebihi (UC Saint-Chély d'Apcher) et Arthur Tereygeol (XC63) qui s'imposaient au terme d'une course maîtrisée.

En catégorie Junior homme, la lutte a été

intense entre le local Bertrand Serieys (XC63) et Léo Fontugne (UC Saint-Chély d'Apcher). C'est ce dernier qui finit par s'imposer avec une vingtaine de secondes d'avance sur son dauphin du jour.

Enfin, dans la course des « Grands », c'est Marion Robin (AC Cusset) qui s'impose chez les femmes au terme d'une course dominée sur toute sa longueur. Chez les hommes, David Lacoste (VC Pays de Saint-Flour) et Anthony Gauthier (USP Issoirienne) se sont livrés bataille sans relâche durant l'intégralité de la course. C'est finalement le Cantalien qui s'impose avec six secondes d'avance.

Le club XC63 remercie tous ses membres et partenaires ayant travaillé pour l'organisation de cette épreuve ainsi que tous les concurrents qui nous ont fait confiance.

Grâce à de nouveaux moyens, nous espérons pouvoir proposer, l'année prochaine, une épreuve encore plus spectaculaire et plus intéressante pour les coureurs.

*Credit photo : Florianne Verne et Thibault Banon-Selves*



## Comité de jumelage

### Le comité de jumelage a visité l'exposition universelle à Milan du 9 au 12 octobre 2015

**L**e Comité de Jumelage de ROMAGNAT (avec LICCIANA NARDI en TOSCANE) a organisé, du 9 au 12 octobre, un voyage pour visiter l'exposition universelle de MILAN.

Départ tôt le vendredi matin, en direction de DORMELLETO, en bordure du Lac Majeur, lieu de notre hébergement pour 3 nuits, ce qui a donné l'opportunité de visiter Isola Bella une des plus remarquables des îles BORROMEES.

Samedi matin, en route pour l'exposition universelle où une délégation du comité de jumelage de LICCIANA NARDI devait nous rejoindre. Si le maire, Enzo MANENTI, n'a pas pu faire la visite de l'exposition, pris par ses engagements d'élu, trois amis italiens, Pinuccia, Gianfranco et Milvia, ont accompagné les Romagnatois pour arpenter les allées et découvrir les stands des pays. La foule impressionnante

n'a pas permis de pénétrer dans beaucoup de pavillons car il fallait en passer par de longues files d'attente.

Dimanche matin, le programme est un peu avancé pour inclure la visite de la Chartreuse de PAVIE (Certosa di PAVIA). Ce petit détour était incontournable compte tenu de la beauté de ce site. La route se poursuit jusqu'à PAVIE, sur les rives du Tessin, pour découvrir les richesses de cette ville et finir par un très bon repas italien. L'après-midi était consacrée à poursuivre notre périple jusqu'à MILAN, destination touristique de premier plan avec son patrimoine culturel important (DUOMO, galerie Vittorio Emanuel II, la Scala, etc...)

Pour changer de paysage, le retour se fait par le tunnel du Mont-Blanc qui permet de visiter AOSTE et de faire les derniers achats.

Un grand merci unanime au chauffeur, aux personnes qui ont organisé les repas en route et à tous les participants pour la bonne humeur qui a régné au cours de ce séjour. Les membres du Comité de Jumelage se sont quittés réconfortés par la rencontre du Maire italien et les engagements pris pour l'année prochaine : engagement de visite des amis italiens en juin prochain et accueil des Romagnatois pour la fête de la Châtaigne en octobre.



étrangère (recherche d'une ville située à une distance maximale de 1.000 km). Une ville espagnole aurait été intéressée mais elle était située bien au-delà de ces limites et ce projet a été abandonné. Au cours de la recherche précédente, le groupe de travail a envisagé également un rapprochement avec une ville française située dans une région différente de la nôtre.

La ville de SALLES, en Gironde, a retenu notre intérêt et des contacts ont été pris entre les deux comités de jumelage. Les élections municipales et les changements d'équipe municipale dans les deux communes ont retardé les rencontres. Le président romagnatois Alain JAMMES et une petite délégation sont déjà allés à SALLES. Tout récemment le Maire de SALLES, son épouse et trois élus ainsi que le président du Comité de Jumelage sont venus rendre visite à ROMAGNAT. Après un accueil et une visite de la Mairie, un parcours dans la ville leur a permis de connaître un peu notre commune : la ville de ROMAGNAT ainsi que SAULZET-LE-CHAUD et OPME.

La Délégation a été également conduite à GERGOVIE pour savourer le panorama des environs. Le premier jour s'est terminé avec la dégustation d'un repas local chez Joseph.

Dimanche, après un petit tour matinal au marché d'Aubièrre et une visite de la ville de CLERMONT-FERRAND, le Train panoramique a permis à nos visiteurs de faire le tour du Puy-de-Dôme sous un soleil resplendissant.

Le Maire et sa petite délégation ainsi que le président du Comité de Jumelage ont semblé très satisfait de leur visite.

Le Comité de Jumelage espère qu'une suite puisse être donnée à cette rencontre en associant également les associations, les écoles et la population romagnatoise.



## Un deuxième jumelage à l'étude

Depuis de nombreux mois, le Comité de Jumelage recherche une ville susceptible de se jumeler avec ROMAGNAT.

Depuis 2013, après un gros travail de recherche en concertation avec les associations locales, il n'a pas été possible de trouver une ville jumelle

## Le Foyer Rural de Saulzet-le-Chaud



**A** Saulzet comme ailleurs, les temps changent. Il n'y a plus de remorque de foin à vider pour dégager la rue en fin de journée, les écuries de Lucien et Gaby sont fermées depuis pas mal de temps, donc on y traîne plus le soir à discuter avant de rentrer à la maison avec son bidon de lait et il n'y a plus guère d'occasion de fêter la fin des vendanges. Par contre comme partout, on rentre chez soi après le boulot et la télé prend pas mal de place. Alors on se voit moins, on se parle peu, on ne se connaît même plus !

Depuis la reconstruction de la salle des fêtes qui avait été détruite par un incendie, le Foyer Rural a repris ses activités et veut contribuer à rompre cet isolement qui s'installe en offrant à ceux qui le veulent des occasions de rencontres ; rencontres toutes simples, en général autour d'une assiette et d'un verre.

Les animations proposées sont la galette des rois offerte aux habitants en début d'année, le concours de belote avec les chasseurs, à la fin de l'hiver, PAN ! PAN ! et la fête de la fontaine fin juin avec jeux pour les enfants, repas champêtre et orchestre. A la rentrée les jeunes du village organisent le concours de pétanque ; cette année ils ont ajouté la brocante (avec tripe bien sûr !) en mai. L'année se termine avec le repas dansant en novembre, la participation aux fêtes de



Noël avec les enfants de l'école et, cette année, la participation au réveillon du 31 décembre aux « Jardins de Saulzet »...

Tout cela n'est pas immuable et évolue bien sûr d'année en année

Début 2016 la nouvelle équipe dressera le bilan avec son Assemblée Générale qui sera couplée avec la galette des rois. Un nouveau « Comité » sera élu, et en 2016 on continue.

N'hésitez donc pas à venir à l'une ou l'autre de nos animations, ainsi qu'à l'assemblée générale pour apporter vos idées (pas trop !) et vos critiques. C'est votre présence aux manifestations qui nous encourage. Vous pouvez aussi nous aider par votre présence à nos côtés au sein de l'association... il nous arrive de manquer de bras.

Merci à tous et à bientôt.

## L'ASR handball



**L**es Handballeurs Romagnatois de l'ASRHB ont repris le chemin du gymnase pour la saison 2015-2016. Ils récoltent déjà de jolies victoires !

Cette année 119 licenciés participent aux entraînements hebdomadaires et aux matchs chaque week-end.

Le 21 novembre des récompenses ont été remises aux seniors filles, entraîneurs, arbitres et - 16 Masculins pour leur investissement, et leurs résultats lors de la saison précédente.

Des jeux de maillots sponsorisés ont été distribués aux équipes.

Côté évènement, l'ASRHB participe au Téléthon et une soirée animée aura lieu courant janvier 2016.

Des équipes motivées, un bon esprit de jeu, d'excellents entraîneurs, de fidèles supporters : telles sont les clés du succès de l'ASRHB !



## Romagnat Gym

### Saison compétitive lancée pour Romagnat Gym

Les 13 gymnastes de Gymnastique rythmique engagées en individuelle participaient à la première compétition de la saison à Gannat le dimanche 8 novembre.



#### Résultats :

- Catégorie coupe régionale plus de 16 ans : Océane Vernet 1<sup>ère</sup>.
- Catégorie trophée fédéral 12-13 ans : Elsa Lantelme 1<sup>ère</sup> et Angéline Hérault 3<sup>ème</sup>.
- Catégorie trophée fédéral 16-17 ans : Louane Rouel 1<sup>ère</sup>, Mathide Guybert 3<sup>ème</sup>, Clarisse Buffet 4<sup>ème</sup>, Marie Passarieu 5<sup>ème</sup>, Emma Chanclu 6<sup>ème</sup>.
- Catégorie nationale C 12-13 ans : Claire Gauffier 1<sup>ère</sup>, Sharleen Bravard 2<sup>ème</sup>.
- Catégorie nationale B 18 ans et plus : Pauline Maury 1<sup>ère</sup>, Claire Métot 2<sup>ème</sup>, Angèle Torregrossa 3<sup>ème</sup>.

Le 2<sup>ème</sup> rendez-vous le 22 novembre à Bellerive-sur-Allier réunissait 90 gymnastes venues de toute la région.

Au programme de la journée, les cinq engins de la GRS : ruban, ballon, cerceau, massues et



Angèle Torregrossa, Claire Gauffier, Louane Rouel. 11 Gymnastes se voient sélectionnées pour le Championnat de zone Centre France, les 5 et 6 décembre 2015 à Orléans. Une compétition individuelle qualificative pour le championnat de France, les 23 et 24 janvier 2016, à Besançon. Quatre cents gymnastes sont attendues. Souhaitons-leurs à toutes du beau travail pour une belle réussite !

#### Résultats :

- Catégorie coupe régionale plus de 16 ans : océane Vernet 6<sup>ème</sup>.
- Catégorie trophée fédéral 12-13 ans : Elsa Lantelme 2<sup>ème</sup> et Angéline Hérault 4<sup>ème</sup>.
- Catégorie trophée fédéral 16-17 ans : Louane Rouel 1<sup>ère</sup>, Mathide Guybert 3<sup>ème</sup>, Marie Passarieu 4<sup>ème</sup>, Clarisse Buffet 5<sup>ème</sup>, Emma Chanclu 7<sup>ème</sup>.
- Catégorie nationale C 12-13 ans : Claire Gauffier 1<sup>ère</sup>, Sharleen Bravard 2<sup>ème</sup>.
- Catégorie nationale B 18 ans et plus : Angèle Torregrossa 1<sup>ère</sup>, Pauline Maury 2<sup>ème</sup>, Claire Métot 3<sup>ème</sup>... pour un joli et talentueux podium Romagnatois !



corde. L'objectif du club de Romagnat gym était d'accrocher des podiums et de se sélectionner pour la compétition suivante. Mission accomplie avec brio : 3 titres de championne régionale avec

**Romagnat Gym :**  
Gymnase du complexe sportif  
7 avenue des Pérouses  
63540 Romagnat  
Tél. 04 73 62 61 00

### PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin n° 91 est fixée au **31 mars 2016** pour une parution en mai 2016.

Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)

## ADMR L'Association d'Aide à la Personne



**D**epuis plus de 17 ans, l'ADMR exerce son activité au profit des Romagnatoises et Romagnatois de tous âges. Elle assure, à leur intention, les travaux ménagers, la préparation des repas, l'aide à la toilette, les courses, l'accompagnement...

Lors de son intervention, au cours de l'Assemblée Générale, M. MALACAN, Président, a rappelé que les situations les plus délicates étaient confiées à du personnel qualifié (Auxiliaires ou Assistantes de Vie) et que l'intervention du week-end avait été maintenue pour l'assistance aux actes essentiels de la vie.

L'activité est globalement stable, et la qualité du service fourni est très largement appréciée par les usagers comme le montre le résultat du questionnaire de satisfaction.

Toutefois, M. MALACAN, remercie les usagers de leur compréhension en raison des difficultés de gestion rencontrées, du fait de sérieux problèmes de santé du personnel, qui ont conduit l'ADMR à différer des interventions ou à ne pas assurer tous les remplacements.

La situation est en voie de normalisation grâce aux efforts consentis par le personnel administratif ou d'intervention et grâce à des recrutements.

Sur le plan financier, la situation est saine, avec un excédent de moindre importance, toutefois, que celui de l'année précédente. Ce constat, associé à une analyse plus approfondie, qui fait ressortir un déficit par heure d'intervention pour une partie de la Gestion Directe, a conduit le Conseil d'Administration à décider d'une

majoration de 0,60 € pour chacun des trois tarifs qui passent au 1<sup>er</sup> octobre à :

- 18,50 € pour les - de 70 ans,
- 19,50 € pour les + de 70 ans,
- 16,00 € pour les non imposables.

On remarque, à ce sujet, que la dernière révision de tarif remonte au 1<sup>er</sup> juin 2012 et que, après cette majoration, les tarifs demeurent parmi les plus faibles pratiqués par les associations comparables et pour un même service.

Bien entendu, les sommes payées en cours d'année bénéficient d'un crédit d'impôt de 50 %.

Pour terminer, le Président remercie la Municipalité, en présence de Monsieur le Maire, de son soutien renouvelé au niveau de la gestion et de la réfection du local, occupé par l'Association, désormais plus accueillant et plus agréable.



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 les horaires sont :

- Lundi : 8 h 30 12 h 30 / 13 h 45 17 h 00
- Mardi : 8 h 30 12 h 30 / 13 h 45 17 h 15
- Mercredi : 8 h 30 12 h 30
- Jeudi : 8 h 30 12 h 30 / 13 h 45 17 h 15
- Vendredi : 8 h 30 12 h 30 / 13 h 45 17 h 00

## Des titres pour l'ASR athlétisme



**L**a fin de saison ainsi que le début d'année commencent sur les chapeaux de roues pour les athlètes romagnatois.

Coté féminine, Marta GORSE s'offre un triplé. Elle décroche le titre de championne d'Auvergne dans sa catégorie (V2) sur semi-marathon, lors du semi-marathon de Riom, marathon à Arvermes dans l'Allier et trail lors de l'Ambertrail. Elisabeth VOGT complète ce palmarès en devenant championne d'Auvergne de course de montagne à Lorcières dans le Cantal.



Le 16 mai dernier, Jean-Paul HEBRARD participait à Chavagnes-en-Paillers (85) aux championnats de France de 100 km. Il boucle la distance en 8h34'13" soit une moyenne de 11,67 km/h, se classant ainsi 1<sup>er</sup> de sa catégorie (V3) s'offrant ainsi le titre de champion de France de 100 km.

Bravo à tous nos athlètes !

## LPO - Opération Tournesol



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

1770 kg de graines de tournesol ont été réservés sur notre commune, une véritable réussite soit 860 kg de plus que l'année

précédente ! Devant le succès croissant de l'opération tournesol, la limite des stocks de graines réservées ayant été atteinte, il n'y a pas eu de vente directe cette année. Les bénéfices de cette vente seront affectés à trois actions prioritaires de la LPO :



- protection des milieux naturels
- sensibilisation du public
- soutien au centre de sauvegarde qui a accueilli depuis janvier 2015 plus de 2000 oiseaux avec un record d'accueils de Martinets cet été, espèce chronophage et également très coûteuse (nourrissage aux grillons). De très nombreux bénévoles, stagiaires œuvrent aux côtés de salariés permanents.

## La Marche Nordique à Romagnat



**C**ette appellation vous évoque sans doute la neige et le froid ?

Mais elle n'a de nordique que le nom !

Equipés de bâtons et de chaussures basses, vous pouvez pratiquer la Marche Nordique (MN) tout au long de l'année.

À l'AS Romagnat Athlétisme, été comme hiver, la MN se pratique en groupe. Deux entraîneurs encadrent, orientent et guident vos sorties afin de les rendre sportives ou bucoliques selon le groupe que vous avez choisi.

### Bénéfices de la Marche Nordique

Grâce à un effort modulé et de faibles contraintes sur les articulations, la MN se pratique jusqu'à un âge assez avancé. En effet, vos bâtons permettent de soulager vos articulations de 25 % de la contrainte imposée par le poids du corps. C'est l'idéal pour des genoux ou un dos qui se rappellent parfois à votre souvenir.

Lorsque le mouvement est bien réalisé, 90 % des muscles sont sollicités et ce sport est

un complément idéal à la rééducation du dos.

Vous libérez des endorphines qui vous procurent un sentiment de bien-être.

**VENEZ MARCHER** avec les 55 adhérents de l'AS Romagnat Athlétisme, vous bénéficierez de :

- 2 sorties par semaine de 2 h 00 et de 10 km environ,
- 2 groupes de niveaux différents, l'un loisir, l'autre sportif,
- 2 entraîneurs diplômés de la Fédération Française d'Athlétisme (1 pour chaque groupe),
- Une trentaine de parcours partant du parking, près du stade de foot de Romagnat : caves d'Aubière, Gergovie, Puy Giroux, Montrognon, Chemin vert de Beaumont, Pérignat, Gorges de Ceyrat et ferme de Redon.
- Trois sorties délocalisées (une par trimestre) vous feront découvrir de nouveaux paysages.



**RTC**

## Une rentrée 2015 chargée : Tournoi 4<sup>ème</sup> série et Tournoi Jeunes

Durant la première quinzaine de septembre, le RTC a organisé son traditionnel tournoi par poules de NC à 30/1. Ce tournoi de reprise toujours apprécié par les compétiteurs a compté cette année pas moins de 40 participant (e)s. Chez les femmes, la locale du Club, Aurélie Demiraj, s'est inclinée en finale face à Emilie Martin du TC Cébazat après un match d'une grande qualité. Le tableau homme a vu la très belle victoire de Julien Besson sur Aurélien Jarlier. A noter l'excellent parcours du romagnatois Fabien Crouzeix, qui a gagné huit matchs avant de s'incliner en demi-finale contre le futur vainqueur de l'épreuve.



Cette année, le RTC a innové en organisant un tournoi jeune. Pour cette première édition, 24 garçons se sont inscrits dans les catégories 13/14 et 15/16 ans. En 15/16, victoire de Johan Heros sur son copain de club Mathieu Charbonnel (AS Ceyrat). En 13/14, victoire d'Hadrien Dupuy (ATC Aubière) sur le romagnatois, Adrien Jouanneau.

Bravo à tous !!!



## Rassemblement centres d'entraînement et perfectionnement

Ce premier rassemblement de l'année a été pour les jeunes du club l'occasion de lancer une saison très prometteuse à la vue des nouveaux classements.

Avec pour mots d'ordres enthousiasme, persévérance et engagement, ce rassemblement a pour vocation de souder ce groupe de jeunes joueurs du Club.

La journée s'est articulée autour de temps de jeu, matchs dirigés, débriefing, apprentissage tactique, repas pris en commun, moments de partage entre copains et copines... Tous ont été preneurs et ravis de ce rendez-vous. A très vite pour le prochain...



## Assemblée Générale 2015

Temps fort de toute vie associative, l'Assemblée Générale du RTC s'est tenue le 21 novembre 2015 en présence de nombreux adhérents et personnalités. Le RTC remercie particulièrement pour leur présence Mmes Anna Di Tommaso, adjointe chargée des écoles, et Eléonore Sczcepaniak, conseillère départementale, ainsi que Mrs Laurent Brunmurol, maire de Romagnat, et Lionel Cournol, adjoint aux sports.

Rapports moral, financier et sportif ont été approuvés à l'unanimité. Nombre de sportifs se sont vus remettre des récompenses pour les performances accomplies en 2015, et le club a tenu à remercier tout particulièrement Mrs Armand Segaud et Alain Causse, membres sortants du Comité directeur, pour leur investissement dans le club à différents titres et pendant de nombreuses années. Le comité directeur a été renouvelé et se réjouit de l'entrée de 4 nouveaux membres.



Le comité directeur a procédé à l'élection du nouveau bureau la semaine suivante :

Président : Fabien Crouzeix  
Vices présidents : Dominique Batol et Jean Christophe Gouache  
Trésorière : Nathalie Greliche  
Secrétaire : Lisette Felix

## Nouveauté 2016 : Tournoi interne double mixte

Pour la première année, le club de tennis de Romagnat organise un tournoi interne de double mixte. Véritable fil rouge sur l'année à venir, cette animation rassemble déjà une trentaine d'équipes et a pour vocation de fédérer les participants autour de valeurs sportives, dans la convivialité et la bonne humeur.



## Pique-nique de l'AMAP



**M**ardi 16 septembre, l'AMAP de Romagnat organisait son traditionnel pique-nique festif, comme chaque année à cette époque. Le ciel était gris, mais il régnait une ambiance « vitaminante ». La convivialité était au rendez-vous. Et aussi la gastronomie. La compétence en la matière de certain(e)s intervenant(e)s s'est clairement manifestée. Au premier rang d'entre elles, Monique Guillot, de « Roule ma soupe », animait un atelier de confection de petites spécialités fort goûteuses, et au nom parfois surprenant : la « tome daubée », par exemple, a fait des heureux. De même que les délicieux gaspacho et soupe de courgette. Anne-Lise Amiot avait apporté sa tarte à la bière, et bien sûr aussi les préparations des adhérents qui deviennent de plus en plus élaborées au fil des ans ; il y avait de quoi hésiter entre canapés en tous genres, tartes aux légumes, pain d'épices maison, gâteaux au chocolat, etc... Pour une fois, les adhérents ont nourri les producteurs ! Devant un tel déferlement de compétences et d'énergie culinaires, certains participants, dont l'auteur de ces lignes, se sont sentis un peu dépassés. Heureusement pour eux, ils ont pu se remettre avec un Côte d'Auvergne bio ou plus prosaïquement un excellent jus de fruit bio.



Merci à tous ceux qui ont participé aux préparations et au pique-nique sous toutes ses formes. Tout était succulent. C'était une belle façon de contribuer, avec le sourire en plus, au maintien d'une agriculture et d'un artisanat de proximité, à taille humaine et respectueux de l'environnement !

Le pique-nique de rentrée est toujours un moment chaleureux de partages et d'échanges. En semant de la convivialité, l'AMAP récolte des sourires et de la bonne humeur, et c'est drôlement bon pour le moral.

## La vie du FLEP



**L**e Foyer Laïque de Romagnat a bien repris sa saison 2015/2016 en retrouvant ses 1 000 adhérents se répartissant parmi une trentaine d'activités très variées. Trois nouvelles sont proposées cette année :

- la ZUMBA KIDS, programme de fitness et de danse adapté pour les enfants de 4/6 ans et 7/11 ans ;
- le THEATRE d'IMPRO, s'adresse aux adultes désirant développer sociabilité, sens de l'écoute, esprit d'équipe et de solidarité ainsi que la cohésion de groupe ;
- Le JU JITSU propose des techniques de combat notamment pour le Self défense et prépare chacun physiquement et mentalement à faire face aux situations de stress et aux agressions de la vie quotidienne.

L'activité danse jazz pour les plus de 9 ans n'a

cependant pas pu être maintenue en raison des trop faibles inscriptions d'enfants.

L'Assemblée Générale du FLEP se déroulera le mardi 19 janvier 2016 à 18 h 00, dans sa salle commune. Ce moment représente un temps fort de l'association, aussi, nous invitons les adhérents à y assister dans le but de s'informer, d'échanger leur point de vue sur la vie du Foyer et de leur offrir un moment convivial.

### Les dates à retenir pour 2016 :

- 2 avril : Carnaval
- 28 mai : Fête du FLEP
- 4 et 5 juin : Rencontres départementales de théâtre enfants
- 18 juin : Gala cirque et danse

Informations au FLEP au 04.73.62.67.83 ou sur le site

<http://flepromagnat.wix.com/flep>



## Aventure en continu avec les Eclaireuses & Eclaireurs de France

Juillet 2015, point d'orgue d'une année de scoutisme, les enfants, adolescents et responsables du Groupe de Romagnat sont partis en camp d'été.



« Cette fois-ci, direction les Alpes et le petit hameau d'Agnielles avec le groupe de Saint Etienne. Dans un cadre féerique, entre sommet et ruisseau, ils ont monté leurs tentes. Après un temps d'installation où chacun met la main à la pâte pour construire table et banc, coin cuisine et autres froissartages, les lutins et les louveteaux découvrent la fiction qui rythmera tout leur séjour tandis que les éclés, plus grands, préparent leur « Explo » : projet d'équipage construit autour d'une thématique décidée en conseil (aide d'un paysan, chantier solidaire,...). Un camp, c'est aussi des jeux, des veillées, un concours de cuisine, la découverte de la région au travers du « camp volant ». Les semaines passent donc très vite et chacun rentre chez lui grand, des chants et des souvenirs plein la tête. »

Un scoutisme laïque, c'est la vie en petits groupes qui créent, s'amuse et construisent ensemble des projets, c'est la vie en pleine nature, dans le respect de l'environnement et des autres.

Être « Eclés », c'est être acteur d'un mouvement de jeunes citoyens, solidaires et ouverts sur le monde.

Le groupe de Romagnat se réunit toute l'année pour organiser des activités variées plusieurs fois par mois. Nous accueillons les filles et garçons à partir de 6 ans, puis dès 16 ans, les « respons » se mobilisent pour faire vivre ces propositions éducatives.

D'ailleurs les EEDF organisent des formations BAFA et le groupe de Romagnat prend en charge cette formation.

Alors petits et grands, venez partager l'aventure :



<http://romagnat-gergovia.ecles.fr/>

[eedf.romagnat@laposte.net](mailto:eedf.romagnat@laposte.net)

## Les scouts et guides de France et la banque alimentaire



Comme chaque année, les Scouts et Guide de France du groupe Arverne (Romagnat, Aubière, Beaumont) étaient présents pour aider bénévolement à la collecte de la Banque Alimentaire.

Cette collecte de denrées non périssables est à destination des plus démunis, elle repose sur la prise de conscience et la générosité de chacun.

Ainsi, 17 jeunes de 14 à 17 ans (appelés aussi les « Pios/Caras ») se sont donc mobilisés le 28 novembre dernier au magasin Simply Market de Cournon pour aider à collecter la nourriture qui sera ensuite redistribuée.

Contact : [rg.arverne@gmail.com](mailto:rg.arverne@gmail.com)  
[facebook.com/sgdfarverne/](https://facebook.com/sgdfarverne/)

## Le Téléthon à Romagnat



La dixième édition du Téléthon de ROMAGNAT s'est ouverte

avec le Festival de Théâtre qui n'a pas pu se dérouler dans des conditions favorables compte tenu des attentats à Paris et de l'annonce faite régionalement de la suppression de toutes les manifestations culturelles. En concertation avec la troupe, le troisième spectacle a été annulé. Le Comité des Fêtes fera son possible pour leur permettre de jouer à Romagnat la pièce prévue.



La soirée Beaujolais nouveau, deuxième manifestation du Téléthon, a été une réussite avec presque deux cents personnes présentes. La chorale « Chant'Opme » nous a ouvert sa guinguette et a permis de prendre l'apéritif en chansons. Un grand merci à eux. La soirée a été agréable, le beaujolais très bon, et la musique de Rythm'Music toujours appréciée. On a ainsi pu oublier temporairement la morosité actuelle.

Le Défi Tricot, troisième manifestation du Téléthon, s'est déroulé en plusieurs étapes sous la houlette d'Angela. De nombreuses personnes sachant tricoter (comme par hasard, il n'y avait que

des femmes !) ont réalisé des carrés pour fabriquer une couverture symbole du Téléthon. La réalisation finale a été présentée à la soirée Beaujolais.

Le 28 novembre, les tricoteuses ont été réparties en 9 équipes avec pour mission de travailler sans arrêt de 9 h à 17 h en se relayant toutes les heures ou deux heures. Cette fois l'objectif était de faire l'écharpe la plus longue. Mis bout à bout, 6,175 m de tricot ont été réalisés. L'équipe n° 8, gagnante, a tricoté 87.5 cm.

Ces trois premières manifestations ont permis de récolter environ 3.000 €.

Le Téléthon s'est poursuivi les 4, 5 et 6 décembre.



## ASR Plongée - Cap sur l'île Planier



La sortie d'octobre de l'ASR Plongée s'est déroulée les 3 et 4 octobre derniers sur les sites du nouveau Parc National des Calanques ainsi que sur l'île de Planier au large de Marseille. Nos 4 plongées furent magnifiques.

Si le beau temps n'était pas de la partie le samedi en revanche le dimanche le soleil était au rendez-vous. Ce qui nous a permis d'explorer l'épave du « Chaouen » cargo de 90 mètres qui a fait naufrage au pied du phare de Planier en 1970. L'avantage de cette plongée c'est qu'elle est accessible à tout le monde pour la plus grande joie de nos débutants pour qui c'était une première.



Comme d'habitude l'ambiance était festive pour les 27 participants avec pour terminer la journée de samedi grande promenade en fin de journée dans Marseille et match

de coupe du monde de rugby le samedi soir dans un pub pour terminer la soirée, avant le retour sur Clermont-Ferrand le lendemain.



## Les P'tits Écoliers

*vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016*

Le mercredi 21 et jeudi 22 octobre 2015, l'Atelier des P'tits Écoliers a accueilli des enfants pour 2 après-midi de loisirs créatifs sur le thème de l'automne.

Ces deux ateliers ont permis aux enfants de développer leur potentiel artistique par la pratique de différentes techniques et acquérir ainsi de nouvelles notions.



L'enfant va pouvoir ainsi développer son imaginaire et sa créativité pour réaliser son objet d'art et partager un moment convivial avec les autres enfants.

Nous accueillons les enfants à partir de 5 ans.

Les ateliers se déroulent sur deux après-midi de 14 h à 17 h.

Tarif : 8 euros

**Renseignements et inscriptions, contacter Mme GILBERT Ingrid au 06.82.56.76.76**

Prochaine session aux vacances de février.





## Eveil romagnatois

L'Eveil profite de ce bulletin municipal pour vous remercier de votre soutien permanent et vous informer des dates à retenir pour l'année à venir.

Notre association a pour objectif l'apprentis-sage et la diffusion de la musique, avec sa section *Ecole de Musique* et ses différents orchestres : la batterie-fanfare, la banda « *Les Buffadous* », Le *Rock'magnat Big-band Orchestra* et l'orchestre d'harmonie de l'école de musique.

Cette fin d'année 2015 a été dense pour les différents orchestres : concert, cérémonies, Téléthon, Marché de Noël.



Le traditionnel **Concert de Ste-Cécile** s'est déroulé les

20 et 21 novembre devant un public toujours aussi nombreux et chaleureux. Ces deux concerts ont permis d'apprécier les trois orchestres de l'Eveil : la batterie-fanfare, l'orchestre de l'école de musique et le big band ainsi qu'un orchestre « éphémère » constitué de musiciens passionnés de batterie-fanfare – via les réseaux sociaux – venant des quatre coins de la France, pour fêter les 10 ans du *Forum batterie fanfare*

(<http://www.batteriefanfare.com/>).

Un grand merci également à la chorale *Crescendo* et à son chef de chœur, Michel Pelletier, pour leur participation avec la batterie-fanfare dans un programme de créations originales et inédites sous la baguette de Cédric Manenc, Cédric Lihard et Delphine Bouscot-Buissonnière.

L'agenda 2016 se remplit déjà considérablement pour ces orchestres et l'école de musique. Le 1<sup>er</sup> grand rendez-vous musical aura lieu le **samedi 12 mars 2016** pour le **Concert de Printemps** avec la participation de toute l'équipe pédagogique et de l'ensemble des élèves.

Depuis la reprise des cours de l'école de musique – après les fêtes de fin d'année – la soixantaine d'élèves, répartie dans les 3 cycles de formation musicale et les 8 classes d'instruments (saxophone, trompette, trombone, clarinette, flûte traversière, cor, basse et percussions) travaillent à la préparation de cette journée

où chaque Romagnatoise et Romagnatois pourront apprécier la qualité, le sérieux et le dynamisme de ces jeunes et de leurs professeurs. La seconde partie sera animée par l'orchestre d'harmonie regroupant les adultes et élèves de second cycle de l'école de musique sous la direction de Christian Ledieu. Il va sans dire que cette volonté de porter haut et fort les couleurs de Romagnat nécessite de nombreuses heures de répétitions et une forte disponibilité de la part des « cadres » et de l'ensemble des membres de notre association (et de leur famille !). Merci à eux.

Pour plus de précisions sur ce calendrier, nos activités (orchestres et école de musique) et notre fonctionnement (coordonnées, historique, planning...), vous pouvez consulter notre site internet [www.eveil.romagnatois.free.fr](http://www.eveil.romagnatois.free.fr).

Le Président, Thierry Malmezat, le Vice-Président Jorge Fernandez et tous les membres de l'Eveil vous souhaitent une bonne année 2016 et espèrent vous rencontrer nombreux pour partager d'agréables moments musicaux et de convivialité.



## Groupe Romagnat avec vous

Bonjour,

Aujourd'hui, 22 novembre 2015, à l'heure où j'écris ces lignes au nom du groupe d'opposition, nous sommes encore sous le choc des attentats commis à Paris le 13 novembre, sans pouvoir en estimer encore toutes les conséquences.

Nous pensons bien sûr aux victimes et à leurs familles. Nombreux sont, parmi nous, ceux qui, directement ou indirectement sont en lien avec l'une d'entre elles.

Nous n'oublions pas les peuples des pays en guerre qui vivent au quotidien sous la menace de la mort et les nombreux autres pays qui ont eu à subir eux aussi des attentats aveugles, barbares et intolérables.

Nous devons apprendre à vivre avec la peur, la douleur, la souffrance.

Nous devons vivre avec les mesures justes et proportionnées prises par le gouvernement pour nous protéger tout en demeurant vigilants sur le respect de l'état de droit.

Nous n'avons pas le choix : nous devons apprivoiser ces données pour en faire nos compagnons de vie, continuer, avancer.

D'abord vivre comme avant bien sûr, pour résister.

Mais pourquoi, en plus, ne pas essayer de faire plus ?

En étant encore plus attentif à l'autre, plus curieux de l'autre.

En s'engageant pour plus de justice sociale, pour une école qui à travers son enseignement permette à chacun un égal accès à l'éducation, à la connaissance, à la culture, à la formation et à la qualification qui lui donneront les meilleures armes pour construire sa vie et lui éviteront d'en chercher d'autres.

En surmontant les égoïsmes des intérêts particuliers pour travailler à la promotion de l'intérêt collectif.

En s'appuyant sur une identité française multiple, diverse et évolutive.

En étant plus exigeant pour ne pas céder au simplisme, à la démagogie, au repli sur soi mais en revendiquant au contraire plus d'ouverture, plus d'Europe, en militant pour toujours plus de démocratie, de liberté.

La liberté n'est pas une faiblesse. Elle est notre force. Elle est la force de notre pays et de tous ceux qui sont touchés par l'inacceptable.

Continuons à la chérir, à la cultiver, à la protéger.

Et sans cesse et sans relâche, avec enthousiasme, avec plaisir, chantons la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, pour que vive notre République.

François FARRET, Bernadette ROUX, Jean Claude BENAY, Marie-Françoise AUDET, François RITROVATO.

Romagnat, Avec Vous.

## Groupe Agir Ensemble pour Romagnat

### Promesses tenues !

Voici bientôt 2 ans que les élections municipales ont eu lieu et que les électeurs romagnatois nous ont accordé leur confiance avec 63,8 % des voix.

Les engagements que nous avons pris, nous les mettons en œuvre depuis avril 2014.

Sur le plan budgétaire, cela se traduit par la maîtrise des dépenses de fonctionnement et par la volonté de ne pas augmenter les impôts. Loin d'une logique partisane, nos choix sont d'ailleurs repris par beaucoup, y compris au sein de la famille politique à laquelle appartient pourtant l'opposition. A vous de juger :

Ce qu'écrit le groupe d'opposition municipale dans le bulletin municipal n° 88, mars 2015 :	Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, groupe socialiste, radical et républicain, « le Puy-de-Dôme en mouvement », n° 160, décembre 2015 :
« La baisse des dotations de l'Etat... impose d'utiliser au mieux tous les leviers à la disposition d'une équipe municipale pour compenser cette baisse de recettes... » « Quels sont ces leviers ? La réalisation d'économie », « le recours à l'impôt et/ou à l'emprunt ».	« Malgré toutes ces contraintes, nous faisons clairement le choix de <b>ne pas actionner le levier fiscal</b> , c'est-à-dire de <b>ne pas augmenter les impôts...</b> »
« Pour nous, l'impôt n'est pas une punition mais le 1 <sup>er</sup> outil d'une politique de redistribution... »	« Dans un contexte économique tendu, où beaucoup de Puydômois éprouvent des difficultés à boucler leurs fins de mois, il est <b>essentiel de préserver le pouvoir d'achat des ménages...</b> »
« Quand la gestion devient à elle seule un programme, comme c'est le cas avec l'équipe municipale actuelle, c'est pour mieux masquer l'absence de projet. »	« Afin de parvenir à l'équilibre ..., nous devons donc <b>continuer à faire des ajustements...</b> » « <b>Cette rigueur budgétaire n'est pas une fin en soi. Elle est un passage obligé.</b> »

### Les projets, nous les concrétisons chaque jour depuis notre élection :

- Renégociation de deux projets immobiliers démesurés en partenariat avec les riverains
- Réduction des indemnités des élus
- Création d'une complémentaire santé municipale : elle compte aujourd'hui plus de 350 adhérents
- Regroupement de tous les services du CCAS
- Rétablissement du repas de fin d'année des aînés, diversification de l'offre des repas portés à domicile
- Mise en accessibilité de la salle Jacques Prévert
- Création d'un Conseil des Jeunes
- Affaires scolaires : extension des horaires de garderie dans les écoles, mise en œuvre du SMA (service minimum d'accueil) en cas de grève, innovation dans la mise en œuvre de la réforme
- des rythmes scolaires, accueil des enfants allergiques à la cantine sans supplément de prix
- Création du Salon du Livre
- Animations autour des Journées du Patrimoine
- Sport : création de la journée "Essaie mon sport", construction du City Park
- Protection de l'environnement et de la santé : réduction de l'utilisation des pesticides, création de la Journée écocitoyenne, suppression du Wifi dans les écoles maternelles
- Sécurisation des déplacements piétons, remise à niveau des voiries et réfection du marquage au sol
- Passage en régie municipale du balayage des rues : plus de propreté au quotidien dans nos rues !
- Aide à la réfection des façades dans les bourgs
- Soutien actif au commerce local

Au service de tous les Romagnatois, les élus de la majorité municipale.

# Hôtel de Ville

Château de Bezance

63540 Romagnat

Tél. services administratifs : 04 73 62 79 76

Tél. services techniques : 04 73 62 79 95

Fax. : 04 73 62 79 76

accueil-mairie@ville-romagnat.fr

**Permanence des services techniques tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30**

Pour les dossiers d'urbanisme tels que dépôt de permis de construire,  
déclaration préalable, permis de démolir...

**Nouveaux horaires d'accueil du public :**

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 17 h

